

Journal de la confédération de France

N° 306 — ORGANE MENSUEL DES 46 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS, ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS — DÉCEMBRE 1977

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

L'éducation musicale

en Roumanie
par le Professeur Victor GIULEANU



Après une brillante conférence sur Georges ENESCO, à Dijon, le Professeur Victor Giuleanu, invité à Paris par la Section Française de l'ISME, a parlé à nouveau du grand virtuose et évoqué l'éducation musicale en Roumanie.

Victor Giuleanu a fait ses études à l'Académie de Musique et à la Faculté de Droit de Bucarest et est Docteur en Musicologie. Il a été pendant 10 années chef de chœurs ; puis, il a été tour à tour Professeur universitaire de théorie musicale, Doyen de la Faculté de composition et de musicologie, Recteur de l'Académie de musique de Bucarest pendant 10 ans (1962-1972), Chef de la chaire de théorie et pédagogie musicales à l'Académie de musique de Bucarest.

Sur le plan international, il est membre du jury de plusieurs concours internationaux de musique (Genève, Rio de Janeiro, Zwickau, Moscou et Bucarest). Il a été membre du Comité Directeur de l'International Society for Music Education de 1970 à 1974.

Il a écrit de nombreux ouvrages sur la théorie de la musique, sur les modes, le rythme, la mélodie byzantine, la pédagogie musicale, les principes fondamentaux de la théorie musicale, etc...

Il a reçu de nombreux prix et distinctions ; il vient de recevoir pour 1977 le Prix de l'Académie Roumaine pour ses études musicales.

Apprécié internationalement comme dans son pays, Victor Giuleanu, qui aime la musique, la défend avec foi ; aussi, sommes-nous très heureux de donner la primauté de son propos à nos lecteurs. Nous aurons l'occasion d'avoir plus tard ceux sur le grand virtuose, créateur et pédagogue que fut Georges Enesco.

André AMELLER.

Élément important de l'éducation sociale esthétique du peuple, l'éducation musicale constitue, dans mon pays, une préoccupation de premier ordre pour les autorités de l'Etat ainsi que pour les institutions artistiques spécialisées : philharmonies, théâtres d'opéra, théâtres de concert, associations et ensembles artistiques de musiciens professionnels ou d'amateurs.

Cet enseignement musical est confié aux écoles de culture générale fréquentées par des millions d'élèves et aux écoles spécialisées de musique, ces dernières étant principalement centrées

sur la formation des futurs cadres professionnels qui, pour achever leurs études, devront suivre les cours de l'un des trois Conservatoires de notre pays : Bucarest, Cluj et Jassy.

Le but principal et la mission de l'enseignement musical dans les écoles de culture générale sont le développement du goût pour la musique et l'orientation intelligente sur le chemin de la compréhension, dès le plus jeune âge, des moyens utilisés par le langage musical. Dans ce sens, le système roumain d'enseignement

(A suivre page 2)

COURS D'HARMONIE

AU PIANO
ET IMPROVISATION

par Serge LANCEN

Nous pensons que ces cours intéresseront bon nombre de nos musiciens désireux d'avoir un complément de culture musicale, surtout les pianistes. Le texte est suffisamment explicite et Serge Lancen donne quelques exemples typiques qui seront utiles pour la compréhension de chacun des chapitres. Ce cours est établi en plusieurs leçons, voici donc la première.

Bon courage, nul doute que beaucoup d'entre vous y trouveront un réel intérêt.

André AMELLER.

oOo

1ère LEÇON

Les activités offertes à un pianiste, même amateur, dépassent largement l'interprétation d'une œuvre écrite. Le piano étant l'instrument d'accompagnement par excellence, il lui arrive souvent de désirer ou de devoir accompagner un soliste, instrumentiste ou chanteur, ne possédant qu'une simple ligne de chant avec chiffrage de guitare ou sans aucune mention concernant l'harmonisation de cette mélodie. Et, puisque le piano est un instrument qui ne se suffit à lui-même, quel pianiste ne désire pas un jour ou l'autre, retrouver sur son clavier une œuvre, une chanson précédemment entendue et à la mélodie adjoindre un accompagnement à l'harmonie correcte ? Parfois même, une idée neuve, une mélodie personnelle lui « trottera » dans la tête, et il désirera la faire entendre à des copains, voire à un parolier ou pourquoi pas, à un éditeur. Car, de même que nous sommes tous aptes à écrire dans notre langue maternelle, sans être tous les Beethoven, des Chopin ou des Vincent Scotto, nous sommes tous potentiellement des compositeurs ; et là, nous quittons la belle activité d'interprète pour celle beaucoup plus passionnante de créateur.

Pour celle-là, des compensations de base sont indispensables. Telle est la raison du « Cours d'Harmonie au Piano et Improvisation », complément souhaitable à l'étude de l'instrument, qui commence ce jour et sera poursuivi au long des mois à venir. Ce cours ne cherche pas à remplacer les cours d'harmonie classique, écrite à 4 parties réelles, que l'on peut suivre dans nombre de Conservatoires et Ecoles de Musique et qui est une discipline très utile. Il n'en est pas non plus la suite. Tous deux peuvent être menés de front. Cependant, chacun peut se rendre compte que l'écriture pianistique diffère totalement de celle d'un quatuor vocal ou instrumental, écriture enseignée aux cours d'harmonie classique.

Comme il sera impossible de reprendre intégralement, à chaque leçon ce qui aura été dit dans les précédentes, nous conseillons à tous les intéressés de garder ces cours afin de pouvoir les relire chaque fois que le besoin s'en fera sentir.

Un dialogue est souhaitable entre le responsable de ces cours et ses utilisateurs. Aussi, ces derniers sont-ils invités à lui exprimer leurs remarques, leurs souhaits, leurs critiques, en lui écrivant au siège du journal qui transmettra.

(A suivre page 9)

Le président et le Conseil d'Administration de la C.M.F. adressent à tous les membres de notre grande Confédération, ainsi qu'à leur famille, leurs vœux cordiaux à l'aube de cette nouvelle année.

76ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

sous la direction de M. Prost ;
— la deuxième sera assurée par l'Harmonie de la Garde Républicaine de Paris, sous la direction du Colonel Boutary.

Les convocations adressées en temps utile aux présidents des fédérations préciseront l'ordre du jour et donneront toutes les indications nécessaires.

D'ores et déjà, il est signalé qu'il sera possible de prendre sur place le déjeuner et le dîner du vendredi. Le prix sera de 35 F par repas.

Le banquet du samedi aura lieu au même endroit ; le prix en sera de l'ordre de 65 F.

Les fédérations devront faire connaître à l'avance le nombre des convives pour chacun des repas et pour le banquet et faire parvenir la somme correspondante ; un questionnaire sera joint à cet effet à la convocation.

La 76ème assemblée générale de la Confédération Musicale de France aura lieu les vendredis 10 et samedi 11 mars 1978.

Elle se déroulera à la salle des Congrès du Théâtre d'Ivry-les-Moulineux, 25, avenue Victor-Crosson, (à 200 m. de la station de métro Mairie d'Ivry de la ligne No 12).

L'assemblée générale comportera 3 séances de travail :
— le vendredi 10 mars, de 9 h à 12 h ;
— le vendredi 10 mars, de 14 h à 18 h ;
— le samedi 11 mars, de 9 h à 17 h.

Le concert de gala aura lieu le vendredi 10 mars, à 20 h 30 dans la salle du Théâtre d'Ivry-les-Moulineux (même adresse).

Il comportera 2 parties :
— la première sera assurée par la Fanfare « l'Union Musicale de Saint-Marcel (Saône - et - Loire).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1977 DU CONSEIL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE

par Blanche LEDUC

stretments, pour se produire à la T.J.I. de 1978.

C'est au cours d'une réception dans les salons du grand hôtel de Bratislava que les récompenses furent remises aux lauréats interprètes par les personnalités officielles du gouvernement et de la musique.

La Journée Internationale de la Musique, le 1er octobre, a été créée par le C.I.M. Elle se manifeste dans tous les pays, avec la contribution des Comités nationaux, des institutions, des organismes de radiodiffusion, ou des concerts exceptionnels dans les salles ou dans les rues ainsi que par des messages de hautes personnalités de tous les domaines.

Cette manifestation a pris une envergure considérable afin d'attirer l'attention du public sur l'importance de la Musique en tant qu'art de vivre et pour une plus grande compréhension internationale.

La Semaine mondiale de la Musique a été célébrée avec particulièrement d'enthousiasme et d'efficacité dans le pays hôte, qui rassemblait les représentants de 50 pays.

Lors de l'inauguration, nous recueillons une cordiale bienvenue du Gouvernement tchécoslovaque représenté par M. Peter Colloka, Premier Ministre de la Slovaquie, ainsi que MM. Ladislav Mokry et Jiri Bauer du Comité National Tchécoslovaque qui avaient la lourde tâche d'or-

(A suivre page 2)

L'ÉDUCATION MUSICALE EN ROUMANIE (fin)

ment se propose, par ses ramifications extrêmes, variées de répondre efficacement sur le plan de l'éducation esthétique, aux problèmes complexes posés par le développement des qualités établies du citoyen de demain. Essant de nature à influencer positivement et à former la conscience de l'être humain, la musique remplit la noble tâche de compléter d'amplifier et de enrichir la personnalité de l'homme ; en agissant sur tous les âges, depuis les plus jeunes, tout d'abord en famille — avant même que l'enfant ait articulé ses premiers mots — à l'école ensuite — avant toute maîtrise du programme — jusqu'aux plus grands elle s'avère comme un élément de culture permanent, inévitablement mêlé à la vie de tous les jours.

A l'école et dans la vie sociale, la musique joue, par conséquent, un rôle formatif et non pas un rôle de simple divertissement.

Maintenant, voici quelques principes qui sont à la base de l'éducation musicale dans l'école générale roumaine :

— les débuts de l'éducation musicale se font dans les jardins d'enfants ;

— le jeu est la base de cette éducation ;

— le chant est le point de départ du chemin menant à la compréhension théorique du beau ;

— le répertoire de chants se nourrit du folklore et ce n'est que peu à peu qu'il s'enrichit de morceaux de la littérature musicale d'un autre pays ;

— un facteur est décisif dans cet enseignement : le pédagogue. Pour réussir en pratiquant ces principes, le maître d'éducation musicale roumain se doit d'être en fait un véritable artiste, capable de faire passer à l'élève le plaisir de l'apprentissage et de l'effort.

— l'école est l'initiatrice de la préférence artistique aux débuts de l'éducation musicale dans les jardins d'enfants et dans les deux premières classes (1 et 2) de l'école générale ;

— l'étape de la notation est réservée aux classes de la 3ème à la 6ème ; au cours de cette étape la perception visuelle, à l'aide de la graphie musicale, est mise au service de la formation des habitudes concernant le chant ou le jeu instrumental ;

— l'étape de la culture musicale proprement dite est réservée aux 6ème et 10ème classes (1ème et 12ème des lycées) ;

— l'étape oratoire-intuitive développe l'accoutumance au chant et au jeu instrumental. Les méthodes utilisées sont fondées sur le jeu des enfants, autrement dit sur le mouvement ; elles s'adressent aux enfants, capables de former chez l'enfant des habitudes musicales élémentaires. Les exercices comportent un matériel sonore simple (sons de la

gamme diatonique) centré sur des durées rythmiques, également simples (la noire et la croche). Le répertoire des mélodies musicales de ces classes représente un choix de chants pour enfants enregistrés sur disque ou bande magnétique, dûment préparés à cette fin. Poursuivant le développement des aptitudes musicales chez l'enfant, ces auditions comprennent des berceuses de différentes régions de notre pays, des chants ou des airs instrumentaux du folklore roumain accessibles à l'enfant.

Les 3ème et 4ème classes préparent le passage à l'étape de la notation lorsque les élèves commencent à apprendre l'écriture et la lecture musicales. La perception des éléments sonores se fait tout d'abord par la voie auditive et ce n'est qu'ensuite qu'on correspondants, c'est-à-dire les notes inscrites sur la portée.

Le chant en groupe constitue la régie générale jusqu'alors, mais maintenant, on commence à insister aussi sur le chant individuel afin que le professeur puisse faire les corrections de rigueur et se rendre mieux compte des aptitudes musicales de chaque élève.

C'est à présent, suivant l'âge des enfants et le but éducatif poursuivi, le tour des auditions commentées de petites pièces instrumentales de la littérature universelle, ensuite. Pour tous les exemples musicaux utilisés — même pour ceux qui sont pris dans le folklore — on tient compte de la valeur esthétique de la mélodie et du texte et de leur union.

La période suivante (de la 5ème à la 6ème classe) représente une étape supérieure pendant laquelle on poursuit la formation du goût esthétique des élèves, de leur amour et de leur intérêt pour la musique. Le perfectionnement de l'ouïe musicale, le développement d'habitudes, correspondantes dans l'interprétation des exemples musicaux — beaucoup plus riches — présentés dans les classes antérieures — constituent autant d'objectifs de cette étape.

Le principe, à partir du chant vers les notions musicales théoriques et non pas inversement, se maintient et l'enseignement continue de respecter alors même que l'on fait du solfège.

L'éducation musicale des 6ème et 10ème classes, les dernières à comporter des heures de musique au programme, poursuit la formation d'une culture musicale avancée, au moyen de leçons d'histoire de la musique. L'activité est principalement axée sur l'analyse des œuvres, forme, style, genre, facture (harmonique ou polyphonique), tout ceci à travers le prisme des phénomènes socio-culturels qui les ont engendrés. Les élèves s'attaquent maintenant, aidés par le disque ou la

bande magnétique, aux ouvrages de grandes proportions : symphonies, poèmes symphoniques, œuvres vocales-symphoniques, opéras, opérettes, etc... Par l'audition musicale et l'interprétation des ouvrages significatifs sont ainsi étudiés le pré-classicisme, le romantisme, les écoles nationales, etc... Une place de choix tout au long des années, est réservée à la connaissance de l'évolution du phénomène créateur roumain et en particulier, sont analysées les œuvres vocales et instrumentales de Georges Enesco, fondateur de l'école de composition roumaine moderne et personnalité remarquable sous l'influence de laquelle se sont développées toutes les générations de compositeurs lui ayant succédé.

Les écoles disposent de manuels pour tous les âges, de recueils de chants et d'autres instruments de travail audio-visuels élaborés par des spécialistes hautement qualifiés ayant une longue et précieuse expérience didactique. Le moyen dans l'étude de la musique, les auteurs de manuels et d'autres matériaux auxiliaires utilisés doivent au préalable opérer un tel choix d'exemples musicaux qu'ils doivent effectivement représenter la quintessence du développement des moyens musicaux d'expression artistique et en même temps, servir de guide dans la présentation des valeurs esthétiques les plus significatives des œuvres musicales de style et genre différents. On voit d'après tout ceci, combien est grande la responsabilité des auteurs de manuels et en général des professeurs de musique appelés, les uns comme les autres, à ouvrir la voie aux enfants et aux élèves, vers un art qui ne se laisse pas facilement conquérir, mais tout au contraire, exige de la patience, de la persévérance, beaucoup de tact pédagogique, une fine connaissance des particularités de chaque âge, avant d'aborder à ce qui s'appelle l'art d'enseigner la musique et de la rendre compréhensible. A tout ceci, il faut ajouter, sans doute, la passion, la foi, qui doivent toujours accompagner le pédagogue dans sa noble tâche.

Je veux noter encore que la pédagogie musicale roumaine dispose d'une longue tradition scientifique spécialisée formée par l'effort de dignes devanciers, chacun à son époque, se sont consacrés de toute leur âme à la recherche des méthodes d'enseignement musical les plus attractives. Cette tradition est continuée et enrichie sans cesse par des générations successives de professeurs dont certains se préoccupent particulièrement d'élaborer des synthèses entre les méthodes d'enseignement universitaires (Orff, Kodaly, Dalcroze, Willemis, Martenot, Chevalex, etc.) et les méthodes roumaines. Il y a maintenant un noyau de chercheurs passionnés de pédagogie musicale dont le but est de prospecter l'avenir, d'émettre des hypothèses et de donner des solutions à tant de problèmes qui se posent au cours de l'enseignement musical. C'est ainsi que les musiciens pédagogues de Roumanie entendent participer et contribuer à la solution d'un des problèmes les plus cruciaux de la vie musicale contemporaine : l'éducation générale des enfants et de la jeunesse. En cela, comme en toute autre de leurs actions, ils se souviennent des paroles lourdes de sens et de générosité prononcées par Georges Enesco : « La musique a la noble tâche d'éteindre les haines, de cultiver les passions et d'approcher les cœurs dans une chaleureuse fraternité telle que l'a comprise la grandiose Antiquité quand elle a créé le mythe d'Orphée ».

Victor GIULIEANU

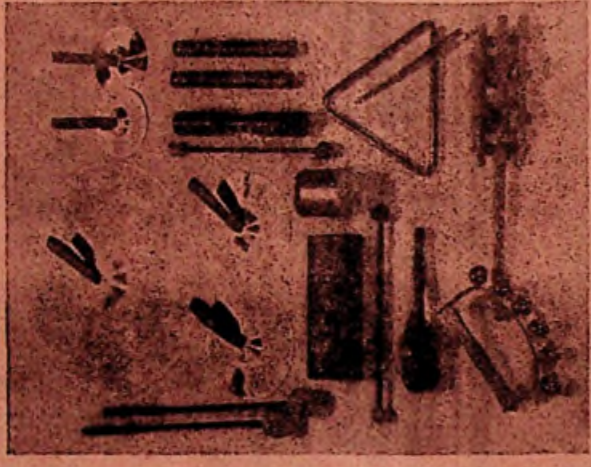
N.B. — Correspondance des classes avec l'enseignement français :
1 : CP ; 2 : CE 1 ; 3 : CE 2 ; 4 : CM 1 ; 5 : CM 2 ; 6 : 6ème ; 7 : 7ème ; 8 : 8ème ; 9 : 3ème ; 10 : 2de.

NOMINATION

Nous apprenons, avec plaisir, la nomination au Conseil International de la Musique (I.C.M.) de notre Président André Ameller, lors de l'assemblée générale qui s'est déroulée à Bratislava au cours de la première semaine d'octobre. Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.

LES EDITIONS ALPHONSE LEDUC

présentent en exclusivité les instruments musicaux scolaires



SONOR

INSTRUMENTARIUM ORFF

Catalogue complet sur demande.

Chez votre marchand habituel

ou à nos magasins

175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS CEDEX 01

ASSEMBLEE GENERALE 1977 DU CONSEIL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE (fin)

ganiser ces journées. Parmi les personnalités M. Pirz représentait l'U.N.E.S.C.O. M. Narayan Menon présidait cette Assemblée Générale 1977.

Au cours de la cérémonie d'ouverture au Château de Bratislava qui domine la ville et qui a été entièrement rénové, un concert fut donné après les discours d'usage des représentants officiels du gouvernement. A ce programme se rajoutait la visite de l'Exposition culturelle de musique qui comportait des partitions musicales de compositeurs, pédagogues éminents tchéques et slovaques, ainsi qu'une exposition d'instruments de musique de fabrication nationale.

Enfin, dans la salle des Chevaliers, le Vice-Président du Comité National tchécoslovaque accueillit les participants. Les Quatuors de Bratislava et de Brno nous permirent d'écouter des œuvres contemporaines merveilleusement exécutées.

M. Peter Colotka, Premier Ministre de la Slovaquie, remit les récompenses aux personnalités suivantes :

— Tikhon Nikolaevitch Khrennikov, Secrétaire Général de l'Union des Compositeurs et Président du Comité National de la Musique d'U.R.S.S. ;
— Benny Goodman, musicien de Jazz des U.S.A. ;
— Luis Heitor Correa de Azevedo, musicologue du Brésil ;
— Aphraim Annu, éducateur musical du Ghana ;
— Riadh el Sombati, compositeur d'Egypte.

Cette matinée se termina par une réception dans la salle du château spécialement réservée aux réceptions officielles et notamment d'où on pouvait apercevoir les environs verdoyants jusqu'à la frontière autrichienne.

De nombreux pays avaient répondu à l'appel du Comité exécutif du C.I.M. pour cette importante rencontre et comme toujours, les échanges d'idées, de conceptions, d'informations, d'activités entre tous les membres de l'assistance furent très fructueux.

Les points essentiels de cette Assemblée, furent les suivants :
1) Elaboration de projets communs entre plusieurs des organisations internationales mentionnées ;

2) Projets pour la décentralisation de certaines des activités principales du C.I.M. en les confiant à des Comités nationaux ou à des secrétariats régionaux et pour la création de nouveaux comités en Afrique, Asie et Amérique latine ;

3) Projets pour l'obtention de l'équivalence des diplômes et titres universitaires ;
4) Préparation d'un plan décennal pour la préservation et la présentation de la Musique et des Arts du spectacle en Asie et en Afrique ;

Au cours de l'Assemblée Générale, furent élus membres d'honneur :
Aram Khatchatourian, URSS ;
Maureen Forrester, Canada ;
Joan Sutherland, Australie ;
Ensuite, les membres furent invités à élire un nouveau prési-

dent. Furent élus pour 1977-78 :
Président : M. John Roberts (Canada) ;
Vices-Présidents : MM. Frank Callaway (Australie) ; Egon Kraus (R.F.A.) ; Ladislav Mokry (Tchécoslovaquie) ;
Secrétaire général : M. Dimitier Christoff (Bulgarie) ;
Trésorier : M. John Morton ;
M. André Ameller a été élu honneur d'être élu comme membre individuel.

La prochaine assemblée générale et la prochaine Session Mondiale de la Musique auront lieu en Australie, fin septembre début octobre 1979.

Le congrès sur l'interprète et la culture d'aujourd'hui, s'est tenu à l'hôtel intercontinental à Prague du 6 au 9 octobre.

Quarante pays, plus de 100 musiciens, musicologues, critiques, ont assisté aux manifestations du C.I.M. au cours de la Semaine Mondiale de la Musique.

1) L'influence de la musique sur l'art d'interprétation. Président de séance : Boris Yavritovskii, URSS ;
2) La situation et les perspectives du musicien traditionnel en Asie et en Afrique. Président de séance : Nonyana Menon, Inde ;
3) L'interprète et l'enregistrement sonore. Problèmes, débats, perspectives. Président de séance : Wilfried Scheib, Autriche ;

4) L'avancement et le développement artistique du jeune musicien. Président de séance : Siegfried Koehler, R.D.A. ;

5) Les problèmes économiques, juridiques, et sociaux de l'interprète. Président de séance : Rudolph Leuzinger, Suisse ;
M. Jiri Bajer, Tchécoslovaquie, était le rapporteur du Congrès.

Au cours de ces importantes rencontres internationales, la France était représentée par Mme Blanche Leduc en sa qualité de Vice-Présidente du Comité National de la Musique et de Présidente de la Section française de l'I.S.M.E., ainsi que par M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France, délégué français au Comité International de l'I.S.M.E. et représentant la Confédération internationale de musique populaire et Mme Jacqueline Ameller, membre du Comité de la section française de l'I.S.M.E., trésorière de la Section française.

A ce programme très chargé, s'ajoutèrent 8 réunions du Comité International de l'ISME qui profitait lui aussi de cette rencontre internationale, pour organiser, avec les délégués étrangers, le programme du XIIème Congrès International de l'I.S.M.E. qui se déroulera à London (Canada).

Au cours de ces réunions, Mme Blanche Leduc, responsable de la délégation française affirma son désir d'organiser une large participation française à ce congrès avec des conférences, des démonstrations, des concerts et une exposition de partitions musicales ainsi qu'une représentation importante des membres de la section française.
Blanche LEDUC

66, rue de Houdan, T. 477.03.31
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque Française
catalogue franco sur demande

La page de Toucy

STAGE C.I.S.P.M. du 2 au 10 Avril 1978

FLUTE - Professeur : M. Albert EHEMANN.

Niveau Moyen
Niveau Supérieur

Sonates (Cet cahier), Haendel, 1er Solo, Kuhnau, 1ère Sonate (en fa), J.B. Lœillet.

Chanson et Badinerie, Camus, 24 Caprices, Böhmi, Acht Stücker (3 pièces), Hindemith.

24 Etudes Journalières, H. Soussmann.

Niveau Supérieur
Concerto en ré (cadence de Taifanel), W.A. Mozart.

1ère Sonate, C. Huc.

Fantaisie, Ph. Gaubert.

Sonatine, H. Dutilleul.

Etudes de Virtuosité, Andersen.

Neun Grosse Studien (9 grandes études), Leonardo de Lorenzo.

HAUTBOIS Professeur : M. Marc DONDEYNE

Niveau Moyen

Etude de toutes les gammes majeures et mineures.

Les études d'articulation pour hautbois et saxophone, de Selner.

Les 4 premiers numéros dans le rythme du triole en Ut Majeur.

Les 4 premiers numéros dans le rythme de la double-croche en Ut Majeur.

Sonate No 2 pour hautbois et piano en Sol mineur, de Haendel.

Niveau Supérieur

Etude de toutes les gammes majeures et mineures.

Etudes d'articulation pour hautbois et saxophone, de Selner.

Les 4 premiers numéros dans le rythme du triole en Ut Majeur.

3ème Niveau

Techniques nouvelles, styles, répertoire.

Concertos.

Sonates.

Pièces concertantes.

CON Professeur : M. W. BELLEGAMBA.

Etudes classiques, lectures et exercices de G. Batteux.

10 études de Brannus.

Etudes de Galley, Bocza.

Etudes de Eugène Alphonse.

Etudes de Maxime (transposition).

Etudes de Devemy.

Les concertos

Concertos de Mozart ainsi que le Rondo en Mi Bémol.

Morceau de concert de Saint-Saëns.

Villanelle de Dukas.

Concerto de Gordon Jacob.

Sonates de Beethoven.

Sonates de Dandl.

Concerto de Michael Haydn.

Concerto No 5 de Divernoy, 2, No 3, No 5).

Concerto de Rosetti (No 2, No 3, No 5).

Larghetto de Chabrier.

Chant leitmotiv de Bozza.

Pièce de Paul le Flem.

Cantecor de Henri Buser.

Chassacor de Roger Boutry.

Poème fantasque de Delerue.

Légende de Robert Pignel.

Sarabande et Bourrée de Passani.

Balade normande, Sicilienne et Allegro, de Y. Desportes.

Accompagnatrices : Mire FA-BIANEO.

Dernières Nouveautés :

POUR LA TROMPETTE et le TROMBONE ARBAN

Enregistrement sur CASSETTES de traités des 14 Etudes) avec accompagnement de piano de Claude Pichareau.

par Pierre Thibaud, trompette et Claude Pichareau, piano.

CASSETTES AL 12 45 F

LE CAHIER contenant les 7 Etudes publiées avec accompagnement de piano 45 F

7 ETUDES CARACTERISTIQUES pour trombone (n° 1 à 7, ex-Claude Pichareau.

par Raymond Katarzinski, trombone et Claude Pichareau, piano.

CASSETTE AL 13 45 F

LE CAHIER contenant les 7 Etudes publiées avec accompagnement de piano.

Chaque étude est interprétée avec accompagnement de piano. Suit une version du piano seul, permettant à l'instrumentiste de travailler accompagné.

Editions ALPHONSE LEDUC

175, rue St-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01
Tél. 260.65.26 - 260.48.61 - 260.62.47



150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.

Digne de votre talent.



5, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantes-la-Ville

Les instruments Buffet Crampon sont distribués par nos agents régionaux hautement qualifiés :

Bordeaux	J. Berqua 21, rue Permetade (56)91.52.67
Brest	Daniel Paris 11, rue A. France (98)45.00.67
Colmar	Musique Boesch 1, rue Nessler (89)41.24.59
Le Mans	Laporte, Musique 60, Av. Gal. Leclerc (43)84.55.63
Lille	J. Kokelaere 71, rue de Fontenoy (20)52.10.37
Lille	Vercruyssen & Dhont 9/11, rue de la Gde Chaussée (20)55.29.01
Lyon 1er	Guillard-Bizel 2 & 9, rue d'Algérie (78)28.44.22
Lyon II	Grange Musique 24, rue Thomassin (78)37.89.71
Marseille	H. Gallarete 19, rue Montgrand (91)33.15.45
Metz	Didier Musique 6, rue du Faisan (87)75.26.08 (87)75.20.11
Mulhouse	Musique Bucher 8, Pl. de la Concorde (89)46.21.15
Nancy	Stanislas Musique 6, rue Stanislas (28)24.55.73
Nantes	M. Simon 15, r. J.J. Rousseau (40)71.40.35
Orléans	M. Parmenton 49, r. du Colombier (38)87.91.34
Paris II	Ariod S.A. 8, Pl. des Victoires 260.00.40 260.00.41
Paris V	Pasdeloup 89, Bd St-Michel 033.04.82
Paris VIII	B. Vincent-Genod 47, rue de Rome 522.57.00 522.16.80
Paris XV	Pierre Beuscher 66, A. de la M. Picquet 734.84.70
Poitiers	Thevenet Music Place du Palais (49)41.10.43
Rouen	Ferron 14, rue Massacre (35)70.1391
Strasbourg	A. Hawecker 24, Fbg de Pierre (88)32.01.18
Troyes	Symphonia Musique 55, r du Gl de Gaulle (25)43.53.32

Démonstration, service après-vente, documentation gratuite.

(à envoyer directement à votre agent Buffet Crampon régional)

Veuillez me faire parvenir la documentation Buffet Crampon

Clarinettes Saxophones Hautbois Bassons

Item _____

Adresse _____

Lyon II Gonot
35, rue Tupin (78) 42.21.56)

la page administrative

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE

(Calais, 9 octobre 1977)

(Suite et Fin)

IV - RAPPORT DU PRESIDENT DE LA COMMISSION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DES RELATIONS EXTERIEURES.

M. Villatte donne lecture du rapport ci-après :

C'est le 18 avril dernier que le Conseil d'Administration de la C.M.F.F. réorganisant ses commissions a décidé de réunir en un seul organisme 4 des commissions créées en 1976, la Commission des Relations Extérieures, la Commission des Affaires Administratives, la Commission des Vœux et Militaires, la présidence de cette nouvelle Commission, dite de l'Administration Générale et des Relations Extérieures, m'a été confiée.

Elle s'est réunie à deux reprises depuis notre dernier congrès le 20 juin à Paris, et hier même, à Calais. Le président Ameller et M. Pin, secrétaire général, ont assisté à ces deux réunions. Ainsi que vous le fort bien dit M. Pin dans un exposé sur la situation générale, nous avons dû, lui et moi, nous réunir pour nous répartir la tâche en ce qui concerne le compte rendu des travaux des responsables de la C.M.F.F. au cours de ces derniers six mois, cela pour éviter des redites et essayer de gagner du temps.

M. Pin vous a donc fait le point sur des problèmes de la compétence de notre Commission, et qui ont été examinés et traités par elle, notamment en ce qui concerne les Relations Extérieures. Je n'y reviendrai donc pas. Par contre, je vais rapidement vous dire où en sont certains autres problèmes.

I. - Musiques militaires

A. Démarches individuelles pour l'incorporation des jeunes musiciens.

D'après les renseignements donnés par le Commandant Devogel, la marche à suivre est celle-ci :

Plusieurs mois avant la convocation au test de trois jours, la Fédération Intéressée doit prendre contact avec le Chef de la Musique choisie par le jeune appelé, en principe l'une des Musiques de la Région Militaire du domicile. Si ce Chef accepte, il donne une attestation.

S'il n'accepte pas, recommander auprès d'un autre Chef de Musique de la Région ou d'une autre Région.

Lors du test de trois jours, l'appelé doit faire connaître qu'il est musicien et produire l'attestation du Chef de Musique Militaire qui l'a accepté.

La Fédération de son côté informera le Chef du Bureau de Recrutement du cas particulier de l'intéressé.

En principe, la C.M.F.F. n'a pas à être saisie sauf en cas de difficulté particulière.

Il est précisé que ceux qui veulent prendre un engagement (18 mois au minimum) ont priorité sur les appelés.

Toutefois cette procédure souffrira sûrement certaines exceptions : nous en connaissons déjà une, celle de la fanfare des chars de Rambouillet, dont le chef a fait établir à l'usage des candidats des imprimés, qu'il ne veut recevoir qu'après le test des trois jours.

Il est bien évident par ailleurs que les Fédérations ne doivent intervenir que pour des musiciens valables.

B. Liste des Musiques militaires candidates.

Le Commandant Devogel a communiqué une liste très précisée arrêtée en juillet 1977, cette liste est publiée dans le journal d'octobre 1977.

Cette liste n'est pas immuable, elle est en constante évolution : c'est ainsi que nous savons déjà qu'une nouvelle musique régionale est en cours de formation à Caen.

Les Formations Juniors doivent présenter deux morceaux de leur choix, dont un pris sur la liste établie par la C.M.F.F. pour les Concours de Musique.

Trois conducteurs de ces deux œuvres doivent être remis au jury le jour de l'épreuve.

Article 7. — Le Président du Jury continuera au Directeur, aussitôt après l'audition, les résultats obtenus par la Société. Ces résultats ne comportent ni classement, ni prix, mais seulement des mentions.

Il devra en outre être précisé si la Société est bien dans le niveau qu'elle avait choisi, ou si elle justifie un niveau inférieur ou supérieur. En outre, le Président du Jury doit faire au Directeur et aux musiciens la critique détaillée de leur exécution, justesse, mouvement, nuances, etc., et c'est là l'intérêt essentiel de cette épreuve.

Article 8. — Il peut être organisés des festivals ou des rencontres de formations exclusivement de Formations Juniors. Dans ce cas, les dispositions des articles 6 et 7 sont applicables.

6 - Nouvelle procédure pour les vœux.

La procédure pour l'étude et l'examen des vœux avait été établie par M. Verdier. La Commission l'a encore améliorée. Voici l'exposé des grandes lignes, et qui entrera en application dès sa mise au point définitive.

Article 1. — Il est rappelé que les vœux doivent obligatoirement être envoyés par les Fédérations. Tout vœu transmis directement par une Société à la C.M.F.F. ne sera pas examiné.

Article 2. — Les vœux peuvent être adressés à la C.M.F.F. à tout moment de l'année, au plus tard le 31 décembre, au cours de leur discussion à la plus prochaine Assemblée Générale d'Initiative.

Article 3. — Les vœux doivent être adressés au Président de la C.M.F.F. en cinq exemplaires. Article 4. — Après un premier examen, s'il apparaît que le vœu constitue pratiquement une simple demande d'information, ou une question qui peut être facilement réglée, il est répondu aussitôt à la Fédération Intéressée, et le vœu n'a pas à venir en discussion à l'Assemblée Générale.

Article 5. — S'il apparaît au contraire que le vœu nécessite une étude, il est adressé au Président de la Commission concernée. Celui-ci le met à l'ordre du jour de la plus prochaine réunion de cette Commission, ou, s'il n'est pas prévu de réunion dans un délai assez proche, consulte par correspondance les membres de la Commission.

Article 6. — Le Président de chaque Commission transmet au Président de la C.M.F.F. l'avis et les propositions de la Commission en ce qui concerne les vœux dont il a été saisi.

Article 7. — Le Conseil d'Administration, lors de chacune de ses réunions, examine les vœux étudiés par les diverses commissions.

Article 8. — Au cours de l'Assemblée Générale de mars, il appartient au Président de chaque commission, après lecture de son rapport, de faire connaître à l'Assemblée, les vœux dont il a été saisi et de les mettre en discussion.

7 - Régionalisation.

Il nous a été rendu compte par M. Pin des résultats de l'enquête effectuée par la C.M.F.F. auprès des Fédérations en ce qui concerne les subventions obtenues dans les collectivités locales, départementales et régionales. Ces résultats sont encore imprécis, incomplets, assez peu utilisables, mais je pense cependant qu'il est possible d'en tirer sans plus attendre quelques enseignements.

Tout d'abord il a été constaté par nos Fédérations un coincement dans la circonscription de la Région, avec celle de la Région, des résultats concrets ont été obtenus, des résultats variables dans leur importance et dans leur forme mais qui s'arrondiront et qui permettront d'affirmer, en ce qui concerne la Région, que la bonne voie.

Sur le plan départemental, la disparité des aides est considérable. Certaines Fédérations obtiennent des subventions vraiment substantielles, d'autres n'obtiennent pratiquement rien, en dehors de minimes subventions en faveur de fonctionnement. Et je sort peu envidié de ces Fédérations m'amène à me demander si les démarches à faire ne seraient pas facilitées par une concentration des efforts.

Je m'explique, par deux exemples :

Tout d'abord, celui d'un Groupement que je connais bien, celui de la Région Centre. Ce Groupement réunit trois Fédérations. L'une des Fédérations Originales, Berry (Loiret, Cher et Lot-et-Cher) reçoit maintenant régulièrement des subventions des trois Conseils Généraux intéressés ; chaque année une subvention de fonctionnement d'ordre général et une subvention pour le fonctionnement de nos écoles de musique. Certes, l'importance des crédits varie d'un Département à l'autre, mais pas tellement, et l'attribution des subventions est devenue normale dans l'esprit des Conseillers Généraux : chaque année à peu près, un relèvement des crédits est accordé. C'est devenu, si j'ose employer le mot, une affaire de routine. Par contre, les trois Départements isolés connaissent des difficultés indéniables. Dans l'Indre, une subvention convenable a été accordée voici quelques années, et puis le montant s'en est figé. En Indre-et-Loire, l'Assemblée va, comme en 1977, jusqu'à oublier d'accorder la subvention. En Eure-et-Loire, une subvention de fonctionnement minime a été attachée à grand peine. Si, et ne voyez là rien de bien sûr, aucun désir d'annexion, si les six Départements, avec chacun son Union Départementale constituaient une seule et unique Fédération, les démarches pour les deux naturels de subvention, d'ordre général et pour les écoles de musique, seraient chaque année adressées d'Orléans à six Préfets au lieu de rester plus aux Unions Départementales qu'à prendre des contacts avec le Préfet et les élus pour appuyer les demandes déposées par la Fédération.

Sur le plan de la Région, je prendrai le cas de la Fédération Bretagne-Anjou, où une fin de non recevoir a été opposée par la Région parce que la circonscription de la Fédération débordait le cadre de cette dernière Région. Il faudrait donc peut-être une Fédération de la Bretagne Loire.

Lorsque, voilà 3 ou 4 ans, nous avons longuement, nous avions étudié ces problèmes, nous avions conclu en préconisant, en consultant plutôt la constitution d'organismes régionaux, interlocaux, très valables, uniques pour la Région. Mais nous avions prévu aussi que nos Fédérations pouvaient pour un assez long temps au moins, rester telles qu'elles étaient Départementales, ou Interdépartementales, la circonscription de ces Fédérations interdépartementales pouvant, ou non, se trouver à cheval sur plusieurs régions.

La C.M.F.F. a voulu respecter l'indépendance totale de chaque Fédération et cela était en soi une excellente chose. Mais les choses évoluent, dans ces années 70, à une cadence accélérée. La Région est aujourd'hui une entité qui existe vraiment, et cela ne peut que s'affirmer dans un proche avenir.

Pour la progression de la C.M.F.F. de nos Fédérations et de l'ensemble de nos Sociétés populaires de musique, il faut avant tout être efficace. Et l'efficacité est à rechercher, je le pense, dans ce sens.

Certes, chaque Fédération est et doit rester parfaitement libre de son destin et de ses structures, mais, je le répète, pour une plus grande efficacité, il faudra même si des habitudes, des traditions doivent être bousculées, aller, et sans tarder, dans le sens de ce que je viens de vous exposer. Idéal, le but final à atteindre, étant sans doute la constitution d'un nombre de Fédérations correspondant exactement au nombre de régions chaque Fédération étant subdivisée en Unions Départementales, avec chacune ses statuts, son bureau, sa personnalité propre.

Je m'excuse de m'être attardé un peu sur cet important problème, mais ce sont nos expériences

à chacun de nous, qui m'y ont amené, et puisque la Présidence de la Commission d'Administration m'a été impartie, il était le crois, dans mon rôle de faire le point sur ce que sont ou devraient être nos Fédérations administratives et économiques de notre pays.

V - EXPOSE DU TRESORIER ET FIXATION DE LA COTISATION

M. Deltour fait un exposé sur la situation financière. Il fait notamment la comparaison des comptes exploitation pour la période du 1er janvier au 30 septembre 1976 avec la période du 1er janvier au 30 septembre 1977.

M. Pichelin demande s'il ne serait pas possible d'envoyer ce compte rendu à l'avance aux Présidents de Fédération. M. Ameller précise que ce sera fait pour l'Assemblée Générale de mars 1978. Il rappelle ensuite que l'Assemblée Générale de mars 1977 a, avaisé l'augmentation de 15 à 20 F de l'abonnement au journal, mais qu'en ce qui concerne la cotisation, il n'y a pas eu de vote définitif sur la proposition du comité de la porter à 50 F.

Depuis mars, il a eu l'occasion de visiter un certain nombre de Fédérations et compte tenu des avis reçus, le Conseil d'Administration a rediscuté de la question et propose aujourd'hui de porter la cotisation à 40 F.

M. Deltour fait remarquer que c'est un minimum si l'on veut assainir la situation en 3 ou 4 ans.

M. Ameller met cette proposition aux voix ; elle est adoptée à l'unanimité moins 1 abstention. M. Michamp explique qu'un certain nombre de membres de la Commission des finances, il est persuadé de la nécessité de cette mesure, mais en tant que représentant délégué de la Fédération au Nord, il est obligé de tenir compte de l'opposition de cette Fédération.

9 - Questions diverses

M. Cimetière signale qu'il a eu connaissance de la création d'un organisme, appelé Mouvement Associatif Français 270, rue du Faubourg-Saint-Antoine, qui se chargerait de la défense des intérêts des associations, Loi de 1901. Une réunion devait avoir lieu à Orléans, mais elle a été repoussée à une date ultérieure.

M. Ameller lui demande d'y aller à titre d'auditeur.

M. Pin signale que cette association ne figure pas sur l'annuaire téléphonique, mais on peut écrire à l'adresse indiquée pour demander les statuts, ce qui serait déjà un premier renseignement.

M. Villatte fait remarquer que les associations 1901 sont extrêmement nombreuses et qu'il y en a de toutes sortes. La C.M.F.F. qui est une association reconnue d'utilité publique n'a peut-être rien à gagner à se mêler aux autres.

M. Ameller conclut qu'on peut se renseigner, mais que l'adhésion est une autre affaire.

M. Cimetière d'après des renseignements qui lui auraient été donnés à la Préfecture d'Orléans estime que la C.M.F.F. étant reconnue d'utilité publique, les Fédérations le sont aussi.

MM. Villatte et Pin pensent que c'est loin d'être évident et qu'il faudra faire une étude juridique.

M. Deltour signale qu'un délégué de la SACEM lui a dit qu'il était question de supprimer la loi de 1901 et d'imposer les associations sur la T.V.A.

M. Ameller considère qu'on ne peut qu'attendre les décisions qui seront prises.

Avant de clore les débats, M. Ameller attire l'attention de l'Assemblée sur les appels parus dans les numéros du journal d'août - septembre et d'octobre en faveur des musiciens sinistrés de la Fédération du Gers. Il insiste pour que les Fédérations viennent en aide à ces camarades et annonce que peut-être la C.M.F.F. verra une somme de 500 F.

M. Deltour le remercie.

Le Président Ameller renouvelle ses remerciements aux organisateurs de ce Congrès, c'est-à-dire le Président et les membres du bureau de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, ainsi qu'à la Municipalité de la Ville de Calais.

La séance est levée à 11 h 30.

LES PRÉSIDENTS DES FÉDÉRATIONS

AISNE. — M. Roger THIRAULT, Président Artistique, « La Saulière », 132, rue Robert-Casadeau, 02000 Laon.

ALPES-MARITIMES. — M. Charles SCOVITO, Chemin des Espirito, Tour-de-l'Escarène - 06440 L'Escarène.

ALPES DE HTE PROVENCE. — M. Félix SAPPÉL, boulevard des Annandiers, 04100 Manosque.

CHORALLES D'ALSACE. — M. Alfred MOERLEN, 8, Chemin du Klettenberg, 68100 Mulhouse.

MANDOLINES D'ALSACE. — M. Marcel RUTTER, 11, rue des Jardiéristes, 67000 Strasbourg-Robertsau.

MUSIQUE D'ALSACE. — M. Eugène SCHUTTER, vice-président administratif, 18 B, place Broglie, 67000 Strasbourg.

ARDENNES. — M. Jean PIRET, « Les Fauvettes », rue de Belfort, 08700 Neuzeryville.

AUBE - HAUTE-MARNE. — M. Maurice FALLENOT, 94, rue de Courmay, 10000 Troyes.

AUVERGNE. — M. Jacques WEGEL, 21, rue Jules-Ferry, 63400 Chamalières.

BOUCHES-DU-RHON. — M. Joseph CHAPPE, 1, place du Docteur - Léon-Imbert, 13005 Marseille.

BRETAGNE - ANJOU. — M. René BOVIN, 9, rue Bougère, 49000 Angers.

BRIOUE. — M. Robert ESTIC, 10, place Saint-Jean, 43100 Erloude.

CENTRE. — M. André RELIN, 2, rue Salermat, 03200 Vichy.

CHAMPAGNE ET MEUSE. — M. Claude TANGUY, 14, rue du Danube, 51100 Reims.

CHARENTE. — M. Armand BABIN, 39, avenue Claude-Boucier, 16100 Cognac.

CORSE. — M. Michel COSTA, 11, boulevard Auguste - Gaudin, 20200 Bastia.

COTE D'OR. — M. André AMEL-DROÛ, 5, rue de l'École de Dauphinoise - M. Jean-Pierre MALFAIT, Directeur du Conservatoire, 65000 Gap.

FRANCHE-COMTE BELFORT. — M. Georges VRIEZ, « Les Rosiers », 12, rue des Jardins, 90000 Belfort.

GIERS. — M. André DELTOUR, 3130 Samatan.

HAUTE-GARONNE. — M. François VERDIER, 31470 Saint-Lys.

HAUTES-PYRENES. — M. Louis GACHASSIN, rue J.-E.-Scola, 65200 Bagatres-de-Bigorre.

HAUTE-VIENNE. — M. Jacques de CHALAIN, 83, avenue de Naugeat, 87000 Limoges.

ILE DE FRANCE. — M. Paul PIN, 10, rue Gutenberg, 92120 Montrouge.

INDRE. — M. Jean GAULTIER, 9, rue du Palais de Justice, 36000 Chateauroux.

INDRE-ET-LOIRE. — M. Jean FRODEFOND, 7, rue des Bigoteaux, 37600 Loches.

LOIRE ET HAUTE-LOIRE. — M. Jean ROUCHON, 6, rue Chevrouil, 42100 St-Etienne.

MDI. — M. André SARZLI, 3, rue des Fosés, 11100 Narbonne.

MOSELLE ET MEURTHE-ET-MOSELLE. — M. Raymond LA-FOND, 3 bis, avenue du Président-Kennedy, 57000 Metz.

NORD ET PAS-DE-CALAIS. — M. Léon ROSE, « Résidence du Belfroi », 24, rue Alexandre-

CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE (ex-Philippo)

24, boulevard Poissonnière, 75009 PARIS
Tél. 824-89-24 - 246-52-22

INSTRUMENTS A VENT

METHODES:

Le Clarinetiste, par Jean CALMEL.

Le Hautboïste, par André CAURETTE (texte anglais)

Le Saxophoniste, par Michel MERIOT (texte anglais et Allemand)

Le Trompettiste, par Robert BOUCHE et Jacques ROBERT (texte Anglais et Allemand).

RECUEILS DE MORCEAUX CLASSIQUES AVEC ACC. DE PIANO:

La Clarinette classique - 4 volumes (A-B-C-D)

La Flûte classique - 4 volumes (1-2-3-4)

La Flûte à bec classique - 1 volume

Le Hautbois classique - 2 volumes (A-B)

Le nouveau Saxophone classique - 4 volumes (A-B-C-D)

La Trompette classique - 3 volumes (A-B-C)

AVIS IMPORTANTS

I - CORRESPONDANCE AVEC LA C.M.F. II - CHANGEMENT D'ADRESSE D'UN ABONNEMENT AU JOURNAL.

Il est rappelé à toutes les Sociétés que, conformément à l'article 7 du règlement intérieur de la C.M.F., le bureau ne correspond qu'avec les représentants des fédérations. Toute demande, toute proposition, toute réclamation, tout communiqué émanant d'une Société musicale doit parvenir au secrétariat par l'intermédiaire de sa fédération qui formulera à l'appui un avis motivé. Les réponses seront transmises par la voie inverse.

En conséquence il ne sera pas adressées directement par les Sociétés au secrétariat de la C.M.F., sauf s'il s'agit de cas urgents: déclaration d'accidents corporels, par exemple et à la condition qu'il soit joint à la lettre un timbre pour la réponse.

Il ne pourra être donné suite aux demandes de changement qu'autant qu'elles seront accompagnées de la somme de 3 F pour les frais de modification de planche.

En raison de la modicité de cette somme, elle devra être envoyée sous la forme de 3 timbres poste de 1 F.

III - CONVENTION SACEM

Les sociétés sont informées que les avantages de la Convention SACEM - C.M.F. ne dispensent pas de la déclaration des œuvres exécutées lors de services ou concerts organisés par les sociétés. L'attention des responsables est également attirée sur l'obligation ou est fait de mentionner également sur la déclaration le nom du transcripateur ou de l'arrangeur.

CONCOURS INTERNATIONAL DE MUSIQUE ATTRIBUTION DE LA LYRE D'OR DE VICHY

les 24 et 25 juin 1978

18 h : Défilé des Sociétés à travers la ville, suivant un itinéraire établi. Les Sociétés seront transportées en car, de l'endroit du concert au point de départ du défilé. Elles défilent en jouant, espacées de 200 m, afin de permettre une audition permanente. (Présence de l'Harmoine Municipale et de la Société Musicale de Vichy).

19 h : Dans les jardins du Grand Casino : lecture du palmarès. Remise de la Lyre d'Or et des différentes récompenses par les autorités officielles.

Pour terminer : exécution d'un morceau par la Société ayant obtenu la Lyre d'Or.

NOTA - Les auditions au Grand Casino et les défilés (heures de rassemblement, ordre de passage, etc...) feront l'objet d'instructions particulières. Des commissaires seront mis à la disposition des Sociétés.

AUX SOCIÉTÉS PARTICIPANTES

HEBERGEMENT. - L'hébergement sera pris en compte par le Comité des fêtes de la ville de Vichy (chambre et repas) du samedi 24 au lundi matin 26 juin.

Les Sociétés qui désirent avancer ou prolonger leur séjour à Vichy auront à leur charge les frais supplémentaires d'hébergement aux tarifs spéciaux prévus.

De même, les accompagnateurs auront à leur charge leurs frais d'hébergement suivant tarifs spéciaux consentis au Sociétés, sauf le Président, le Secrétaire, le Trésorier et le Porté-Fanion considérés comme membres.

VOYAGE. - Les frais de voyage aller et retour seront à la charge des Sociétés. Aucune indemnité ne sera allouée.

INSCRIPTIONS. - Les demandes d'inscriptions des Sociétés doivent parvenir au Secrétaire Général du Comité des Fêtes, mairie de Vichy (03200) avant le 1er MARS 1978, dernier délai.

L'inscription doit être transmise par la Fédération Nationale à laquelle appartient la Société; la demande doit être établie en deux exemplaires.

NOTA. - Les Sociétés inscrites et définitivement admises à participer au concours, recevront en temps utile, des imprimés à remplir pour l'hébergement.

Le Comité des Fêtes de la Ville de Vichy.

PROGRAMME

Samedi 24 juin:
Les Sociétés désignées devront être arrivées à Vichy à 16 h et se conformer au programme ci-dessous:

17 h : elles défilent en ville, accompagnées éventuellement de leur Batterie-Fanfane, suivant un ordre de parcours fixé afin de créer une première ambiance de fête; en tout état de cause, ce défilé sera court.

20 h 30 : au théâtre du Grand Casino, les Sociétés participeront, en public, au concours pour attribution de la Lyre d'Or de Vichy et des différentes récompenses.

L'ordre de passage des Sociétés sera désigné par tirage au sort entre les directeurs de Sociétés, sous le contrôle d'un représentant de la C.I.S.P.M. à un moment qui sera précisé ultérieurement.

Si pour une raison d'ordre, le concours ne pourrait se terminer le samedi soir, il se prolongerait le dimanche matin à 9 h, au théâtre du Grand Casino.

Dimanche 25 juin:
10 h 30 : Les Sociétés se rendront en défilant au monument aux morts suivant un itinéraire établi et reviendront ensuite (toujours en défilant) à l'Hôtel de Ville pour la réception officielle.

11 h : Présentation des Sociétés, place de l'Hôtel de Ville.

14 h 30 : Réception des Sociétés et des personnalités officielles par M. le maire et la municipalité de Vichy, dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville.

15 h 30 : A un lieu qui sera déterminé ultérieurement : présentation des Sociétés; hymnes nationaux et levée des concours, morceaux d'ensemble, concert (une œuvre au choix par chaque Société).

PROGRAMME

Samedi 24 juin:
Les Sociétés désignées devront être arrivées à Vichy à 16 h et se conformer au programme ci-dessous:

17 h : elles défilent en ville, accompagnées éventuellement de leur Batterie-Fanfane, suivant un ordre de parcours fixé afin de créer une première ambiance de fête; en tout état de cause, ce défilé sera court.

20 h 30 : au théâtre du Grand Casino, les Sociétés participeront, en public, au concours pour attribution de la Lyre d'Or de Vichy et des différentes récompenses.

L'ordre de passage des Sociétés sera désigné par tirage au sort entre les directeurs de Sociétés, sous le contrôle d'un représentant de la C.I.S.P.M. à un moment qui sera précisé ultérieurement.

Si pour une raison d'ordre, le concours ne pourrait se terminer le samedi soir, il se prolongerait le dimanche matin à 9 h, au théâtre du Grand Casino.

MORCEAU IMPOSÉ (œuvre inédite) sera désigné par la C.I.S.P.M. Le titre de ce morceau et le nom de l'auteur sera communiqué aux Sociétés participantes trois mois à l'avance.

MORCEAU DE CHOIX. - Les Sociétés devront préparer deux autres morceaux agréés par la C.I.S.P.M. afin de permettre au jury de choisir l'œuvre à exécuter.

Elles devront être en mesure de communiquer au jury trois conducteurs des œuvres choisies. Ces conducteurs leur seront restitués.

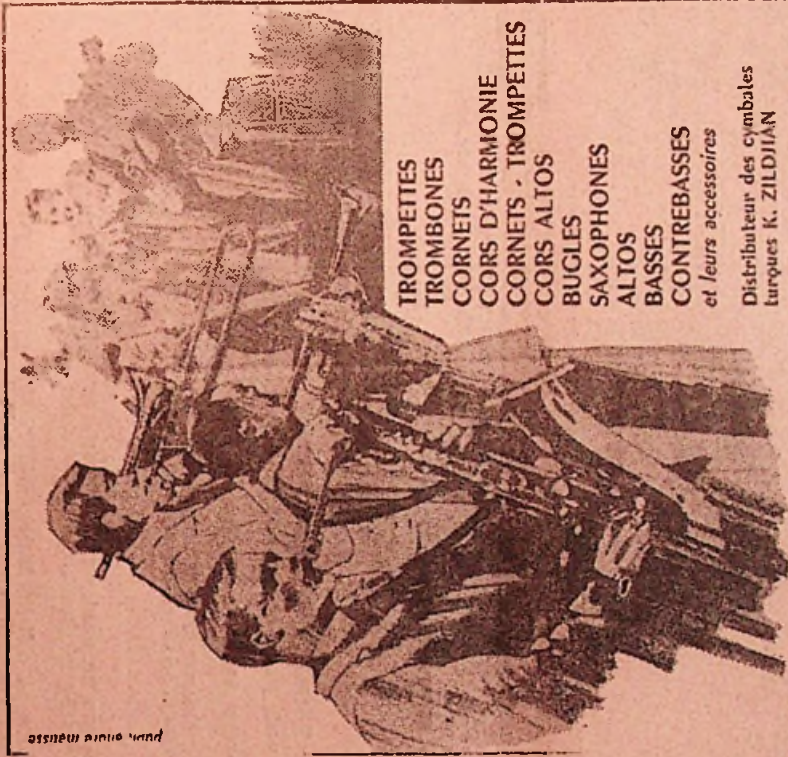
Les titres de ces deux morceaux devront être indiqués au Comité d'organisation un mois avant la date du concours.

MORCEAU IMPOSÉ (œuvre inédite) sera désigné par la C.I.S.P.M. Le titre de ce morceau et le nom de l'auteur sera communiqué aux Sociétés participantes trois mois à l'avance.

MORCEAU DE CHOIX. - Les Sociétés devront préparer deux autres morceaux agréés par la C.I.S.P.M. afin de permettre au jury de choisir l'œuvre à exécuter.

Elles devront être en mesure de communiquer au jury trois conducteurs des œuvres choisies. Ces conducteurs leur seront restitués.

Les titres de ces deux morceaux devront être indiqués au Comité d'organisation un mois avant la date du concours.



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORS ALIOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDIAN

Antoine Courtois
Paris

instruments de qualité artistique

8 RUE DE NANCY - PARIS 10° - TÉL. 607.77.85

EXAMENS FÉDÉRAUX 1978

MORCEAUX IMPOSÉS

CHANT

Préparatoire 1	Vocalise facile	Vacai
Préparatoire 2	Méodie au choix du professeur	Vacai
Élémentaire 1	Vocalise italienne au choix	Panofka
Élémentaire 2	Vocalise 1 mélodie	H. Büsser
Moyen 1	Vocalise au choix	
Moyen 2	Aria au choix	
Pré-Supérieur 1	Lancien (Primanière pour voix haute)	
Supérieur	A) Méloïdie FAURE B) Méloïdie contemporaine	
Excellence	A) Méloïdie FAURE (2ème recueil) B) Histoires naturelles RAVEL C) Air d'opéra ou Aria de Cantate	

Préparatoire 1ère année	TOM POUOE extrait de « Allons à Londres »	Jean Sichel
Préparatoire 2ème année	Anecdote	Serge Lancon
Élémentaire 1ère année	Chanson pour Noël	Jean Meyer
Élémentaire 2ème année	Sonatine Italienne (alla Cimarosa)	Jean Meyer
Moyen 1ère année	Sonate en Ré de Baldassar Galuppi. Révision variations sur « Au Clair de la Lune », jouer :	Noël Gallon
Moyen 2ème année	Thème et Variations 1, 2, 3, 4, 8	Berthelot
Supérieur	2ème Impromptu de	Chopin
Excellence	1) Prélude et Fugue en Ré mineur, 1er livre du Clavecin bien Tempéré 2) Reflets dans l'eau	J.-S. Bach Cl. Debussy

VIOLON

Préparatoire 1ère année	Thème : extrait de « Thème et Variation »	Gallet
Préparatoire 2ème année	Souvenir de Norvège	Chappell
Élémentaire 1ère année	Les Nuits de Sceaux No 125 Catherine	Leduc
Élémentaire 2ème année	Concerto en Ré majeur Opus No 9 1er mouvement	Eschig
Moyen 1ère année	Adagio et Allegro du Concerto de Torelli	Salabert
Moyen 2ème année	Introduction, et solo de Concerto	Gallet
Pré-Supérieur	Sonate pour Violon et Piano de H.-F. Delange	Delrien
Supérieur	Concerto en Ut (1er Mouvement) de Haydn	Leduc
Excellence	1er mouvement du Concerto de	Schott's Mainz

ALTO

Préparatoire 1ère année	Mon Premier Concert No 1 Marche	A. Ameller
Préparatoire 2ème année	Mon Premier Concert No IV Court propos	A. Ameller
Élémentaire 1ère année	Mon Premier Concert V Soliloque VI Barcarolle	A. Ameller
Élémentaire 2ème année	Concertinetto No 6	Roche
Moyen 1ère année	Pièces classiques — Bach Corelli (2 pièces au choix)	Kleugel
Moyen 2ème année	Pantaisie	Hummel-
Pré-Supérieur	Suite de Danses Nos 3 et 4	Oubradous
Supérieur	Sonate en Sol Mineur 1er et 2ème mouvements	Pierre Max
Excellence	Catalane op. 78.	Eccles

VIOLONCELLE

Préparatoire 1ère année	Ma première pièce	J. Strininger
Préparatoire 2ème année	Chanson Russe	N. Karjinsky
Élémentaire 1ère année	Favane	Louis Comperin
Élémentaire 2ème année	Chanson Louis XIII, 1ère sonate : allegro	Kreiser (révis.)
Moyen 1ère année	1ère sonate : allegro op. 43 No 1	Romborg
Moyen 2ème année	2ème sonate : 1er mouvement op. 43 No 2.	(révis. Flévet)
Pré-Supérieur	(On pourra s'arrêter à la reprise au milieu de la page 3 : facultatif)	Romborg
Supérieur	Sarabande de L. 2ème suite en ré mineur	M. Berthomieu
Excellence	4ème mouvement de la suite Roccoco.	(A.F. Bazelaire)
	Air	J.-S. Bach
	Murcienne (extrait de la Suite Espagnole)	Grézy
	Premier mouvement de concerto en mi op. 34	Jean Huré
		Joaquin Nin
		Lindler

CONTREBASSE A CORDES

Préparatoire 1ère année	3 Novelettes, No 1 Lamby	A. Ameller
Préparatoire 2ème année	3 Novelettes, No 2 Zabe	A. Ameller
Élémentaire 1ère année	Histoire Brève	Cecconi
Élémentaire 2ème année	Arioso	A. Ameller
Moyen 1ère année	1ère Suite, Menuet pour contrebasse seule	J.-S. Bach
Moyen 2ème année	Choral	Nanny
Pré-Supérieur	Concertino en sol, op. 32	Chapuis
Supérieur	Concertino en sol mineur, 2 premiers mouvements	Labro
Excellence	Concertino	Haendel

FLUTE

Préparatoire 1ère année	Le petit âne blanc	J. Ibert
Préparatoire 2ème année	Berceuse	Legros
Élémentaire 1ère année	2 Récitations	M. Berthomieu
Élémentaire 2ème année	D'un grenier Nos 1, 2, 3, 4	P. Faubon
Moyen 1ère année	Le Corlége de Balkis	J. Ibert
Moyen 2ème année	Val d'Or	A. Ameller
Pré-Supérieur	2ème mouvement 4ème sonate	J.-S. Bach
Supérieur	Ballade	Perilhou
Excellence	Pantaisie	C. Hinc
	Concertino	Charminade

HAUTOIS

Préparatoire 1ère année	Payme Français	Jean Meyer
Préparatoire 2ème année	Ariette	Serge Lancon
Élémentaire 1ère année	Pastourelle	Robert Plancl
Élémentaire 2ème année	Chanson romantique	Lucien Nivard
Moyen 1ère année	Musette et tambourin	Händel
Moyen 2ème année	1ère sonate en ut mineur (1er et 2ème mov.)	G. Grondez
Pré-Supérieur	Sarabande et Allegro	A. Vivanti
Supérieur	Sonate en ut mineur (1er et 2ème mov.)	F. Lamy
Excellence	Tristesse	

EXAMENS FÉDÉRAUX 1978

BATTERIES - FANFARES

RECLEMENT
Les examens sont ouverts à tous les fanfaristes âgés de moins de 25 ans.
Tout candidat totalisant en toute division 18 points obtient un prix ascendant et doit concourir l'année suivante dans la division immédiatement au-dessus.
Les candidats ayant obtenu un premier prix de solfège et un premier prix d'instrument en division supérieure avec un minimum de 18 points, pourront se présenter à l'excellence au concours de tir d'été organisé par la CAF à Paris.
Les candidats devront obligatoirement fournir au jury trois parties séparées ou trois conducteurs du morceau imposé.
Dans les fédérations régionales, les fanfaristes devant passer ces concours devront s'adresser à la Fédération régionale à laquelle ils appartiennent.

ooo
PROGRAMME SOLFÈGE
L'épreuve de solfège est obligatoire pour tous les candidats.
L'épreuve de solfège consiste d'une part à lire sur une méthode de clairon, tambour, trompette, cor, etc., un numéro choisi par le jury selon le classement des candidats, d'autre part à répondre par écrit à quatre questions élémentaires de théorie musicale selon le classement des candidats.
(Voir pour tous les instruments à l'exception des tambours et des trompettes de cavalerie la Méthode de « Nouvel enseignement pratique du clairon » — Editions Robert Martin).

ooo
ÉPREUVE INSTRUMENTALE
— Pour les Clairons et Trompettes
1. Exécution d'une sonnerie choisie par le jury, et d'un morceau imposé.
2. Exécution d'une lecture à vue instrumentale très simple.
— Pour les Tambours :
1. Exécution d'une marche choisie par le jury et d'un morceau imposé.
2. Exécution d'une lecture à vue sans tambour.
— Pour les autres instruments :
1. Exécution d'un morceau imposé.
2. Exécution d'une lecture à vue.

ooo
NOTATION
— Epreuve de solfège :
Théorie (4 questions) de 0 à 10
Théories écrites de 0 à 10
Epreuve instrumentale :
Morceau imposé de 0 à 15
Lecture à vue instrumentale de 0 à 5

ooo
ATTRIBUTION DES RECOMPENSES POUR CHACUNE DES ÉPREUVES
— Division supérieure :
1er prix ascendant : 18 à 20 pts
2ème prix : 16 à 17,5 pts.
3ème prix : 13 à 15,75 points.
— Division préparatoire, élémentaire, moyenne :
1ère mention : 16 à 20 points.
2ème mention : 13 à 15,75 points.
3ème mention : 10 à 14,75 pts.
N.B. — Pour les clairons, tambour et tambours qui ont à exécuter en plus du morceau imposé et de la lecture à vue, une sonnerie ou une marche, les examinateurs devront noter de la façon suivante :
— sonnerie ou marche : de 0 à 5
— morceau imposé : de 0 à 10
— lecture à vue instrumentale : de 0 à 5.

ooo
PROGRAMME
I. — CLAIRONS BASSES et CLAIRONS BASSES
(3ème Division)
Solfège : — Travailler de la page 3 à la page 10 inclus.
Théorie : — Du début de la NEP du clairon à la page 6.
Examen Instrumental
1. A) Une sonnerie choisie par le jury, soit le Rappel de Fied pages 56 et 57 NEP du Clairon.
B) Morceau imposé : travailler les exercices No 2 et 3 des pages 8, 8 et 11 de la méthode NEP du clairon.
2. Lecture à vue préparée : travailler les exercices Nos 8, 9, 10, page 4, méthode NEP du clairon.

ooo
ÉLÉMENTAIRE
(3ème Division)
SOLFÈGE : — Dans page 3 à la page 10 inclus.
THÉORIE : — Du début de la méthode NEP à la fin de la méthode NEP à la page 6.
1. A) Une sonnerie choisie par le jury : voir pages 56 et 57 NEP du clairon.
B) Morceau imposé : travailler les exercices Nos 4 et 5 des pages 13, 17 et 19 de la méthode NEP du clairon.
2. Lecture à vue préparée : travailler les exercices 7, 8, 9 page 12 NEP du clairon.

MOYEN
(1ère Division)
Solfège : de la page 3 à la page 35 (inclus) NEP du clairon.
Théorie : du début de la page 29 NEP du clairon.
Examen instrumental
1. A) Une sonnerie choisie par le jury voir pages 56, 57 NEP du clairon.
B) Morceau imposé : travailler les exercices Nos 6 et 7 des pages 23, 23 et 25 de la méthode NEP du clairon.
2. Lecture à vue.
SUPÉRIEUR
(Division Supérieure)
Solfège : travailler toute la méthode NEP.
Théorie : toute la théorie de la méthode NEP.
Examen instrumental
1. A) Une sonnerie choisie par le jury voir pages 56, 57, 58 NEP du clairon.
B) Morceau imposé : Du début à l'Allegro moderato de l'Étude Caractéristique No 2 pour clairon solo de F.H. Lecaricau, éditions Philippe Lecaricau.
3) Lecture à vue.

La méthode « Nouvel Enseignement Pratique du clairon » (NEP) de André Tremblé, Editions Robert Martin, contient toutes les questions théoriques qui peuvent être demandées aux Fanfaristes, Tambours, Clairons, Trompettes, etc...
ooo
II. — TROMPETTES
PRÉPARATOIRE
(3ème Division)
Solfège : Travailler de la page 3 à la page 10 dans Méthode de « Nouvel Enseignement Pratique du clairon » de cavalerie de A. Tremblé.
Théorie : Du début de la NEP de la Trompette à la page 3.
Examen instrumental
1. A) Une sonnerie choisie par le jury, soit le « Garde à vous » ou « le Rappel pour Honneur » page 21 NEP de la Trompette tome 2.
B) Morceau imposé : travailler les exercices Nos 11, 12, 14, 14, 19 et 20 de la méthode NEP de la Trompette.
2. Lecture à vue préparée : travailler les exercices Nos 24, 24 et 25 de la méthode NEP de la Trompette.

ÉLÉMENTAIRE
(2ème Division)
Solfège : De la page 3 à la page 15 (inclus) NEP de la Trompette.
Théorie : Du début de la méthode NEP de la Trompette à la page 15.
Examen instrumental
1. A) Une sonnerie choisie par le jury voir page 21, tome 2, NEP de la Trompette.
B) Morceau imposé : travailler les exercices No 51, 52 et 53 de la méthode NEP de la Trompette.
2. Lecture à vue préparée : travailler les exercices No 62, 63 et 74 de la méthode NEP de la Trompette.

MOYEN
(1ère Division)
Solfège : De la page 3 à la page 35 (inclus) NEP de la trompette.
Théorie : Du début à la page 30 NEP de la Trompette.
Examen instrumental
1. A) Une sonnerie choisie par le jury voir pages 21 et 22, tome 2 NEP de la Trompette.
B) Morceau imposé : travailler les exercices Nos 78, 98, 100, 112 et 135 de la méthode NEP de la Trompette.
2. Lecture à vue.

SUPÉRIEUR
Solfège : Travailler toute la méthode NEP de la Trompette.
Théorie : Toute la théorie de la Trompette de la méthode NEP de la Trompette.
Examen instrumental
1. A) Une sonnerie choisie par le jury voir pages 21, 22 et 24, tome 2 NEP de la Trompette.
B) Morceau imposé : Andante et Allegro moderato de l'Étude No 9 page 37, tome 2, NEP de la Trompette.
2. Lecture à vue.

MOYEN
La Méthode « Nouvel Enseignement Pratique de la Trompette de cavalerie » NEP de la Trompette d'André Tremblé ne est en vente aux Editions R. Martin.
ooo
III. — CORNS MI B
TROMPETTES - CORNS
TROMPETTES BASSES
PRÉPARATOIRE
(3ème Division)
Solfège et théorie : aucune programme pour les trompettes dans la méthode NEP de la Trompette.
1. Morceau imposé : travailler les exercices Nos 15, 16, 19 et 21 de la méthode NEP de la Trompette.
2. Lecture à vue préparée : travailler les exercices 23, 24 et 25.

ÉLÉMENTAIRE
(2ème Division)
Solfège et théorie : même programme que pour les Trompettes dans la méthode NEP de la Trompette.
1. Morceau imposé : travailler les exercices 23, 24 et 25.

CLARINETTE

Préparatoire 1ère année
Préparatoire 2ème année
Elémentaire 1ère année
Elémentaire 2ème année
Moyen 1ère année
Moyen 2ème année
Pré-supérieur
Supérieur
Excellence

Clarinetta-Sérénade
Dimanche matin
Chanson Douce
En forêt (passages à l'aigu facultatifs)
Edonnelle
Mélodie et Scherzetto
Petite pièce
Ravertie et Scherzo
Denneriana

BASSON

Préparatoire 1ère année
Préparatoire 2ème année
Elémentaire 1ère année
Elémentaire 2ème année
Moyen 1ère année
Moyen 2ème année
Pré-supérieur
Supérieur
Excellence

Complainte, extrait des 6 pièces
Fantasietta
Prélude et Danse
Petite Pièce en mi mineur
Notturno
Marche Noble
Sérénade
Solo de Concert
Récitatif et Final

SAXOPHONE ALTO MIB

Préparatoire 1ère année
Préparatoire 2ème année
Elémentaire 1ère année
Elémentaire 2ème année
Moyen 1ère année
Moyen 2ème année
Pré-supérieur
Supérieur
Excellence

Sicilienne
Geneviève
Complainte et divertissement
Aria et Scherzetto
Légende heureuse
Les écurieils et à pas de loup
Cantilène et danse
Sonate
Concertstück

SAXOPHONE TENOR SI b

Préparatoire 1ère année
Préparatoire 2ème année
Elémentaire 1ère année
Elémentaire 2ème année
Moyen 1ère année
Moyen 2ème année
Pré-supérieur
Supérieur
Excellence

« Beau Dion »
Eglogue
Mélodie
Primerose
Vocalise
Suite Française Nos 3, 4, 5
Suite rococo 2ème, 3ème, 4ème mouvements
Sonate
Fantasia

TROMPETTE ut ou Sib

Préparatoire 1ère année
Préparatoire 2ème année
Elémentaire 1ère année
Elémentaire 2ème année
Moyen 1ère année
Moyen 2ème année
Pré-supérieur
Supérieur
Excellence

Mini-Concerto
Petit menuet
Sherbrooke (extrait de Belle Province)
Mormal en solo
Introduction et marche
Gallarde (160 à la noire).
Lied et Scherzo
Impromptu
Intrada

CORNET ET BUGLE Sib

Préparatoire 1ère année
Préparatoire 2ème année
Elémentaire 1ère année
Elémentaire 2ème année
Moyen 1ère année
Moyen 2ème année
Pré-supérieur
Supérieur
Excellence

2ème Mini-Concertino
Amusette
Marche
Rouyn (extrait de Belle Province)
Soldats d'opérette
Orientale
Capriccioso
Sarabande et Rigodon
Romance et Tarentelle

COR

Préparatoire I
Préparatoire II
Elémentaire I
Elémentaire II

Trois pièces faciles
(Prélude)
Trois pièces faciles
(Canzone)
Chant Populaire
Pastorale

Moyen I
Moyen II
Pré-Supérieur
Excellence

Pantaisie Brève
Chant sans parole
Ballade Normande
Concertino KV 412 -- 1er temps

TROMBONE

Préparatoire 1ère année
Préparatoire 2ème année
Elémentaire 1ère année
Elémentaire 2ème année
Moyen 1ère année
Moyen 2ème année
Pré-Supérieur
Supérieur
Excellence

Elégie, extrait de pièces faciles et très faciles
Sarabande
Stèle (extraits)
Essai I
Cortège (extrait)
16ème Solo de Concours
Le Roi Renaud
Pièce en mi b
Doublets sur un Choral

Préparatoire 1ère année
Préparatoire 2ème année
Elémentaire 1ère année
Elémentaire 2ème année
Moyen 1ère année
Moyen 2ème année
Pré-Supérieur
Supérieur
Excellence

All-Baba
Romance
Belles Provinces « Haute Rive »
Chant d'Amour
Cortège
Concertino
Impromptu
Carlion et Bourdon
Irish-Canté

PERCUSSIONS

Débutants
Préparatoire 1ère année
Préparatoire 2ème année
Elémentaire
Moyen
Supérieur

Air Cosaque -- Rencontre piano percussions
Sicilienne
« A bon chat, bons rats » -- No 7 des Histoires de chats.
A la manière de... No 2
Thème et Variation
Trois Etudes

Les Éditions Robert MARTIN
106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

1. Morceau imposé ; travailler les exercices Nos 22, 29, 45, 58 et 80 de la méthode NEP de la Trompette.
2. Lecture à vue préparée ; travailler les exercices 63, 73 et 74.

MOYEN
(1ère Division)

Solfège et théorie ; même programme que pour les Trompettes dans la méthode NEP de la Trompette.
1. Morceau imposé ; travailler les exercices Nos 110, 111, 120, 128 et 142 de la méthode NEP de la Trompette.
2) Lecture à vue.

SUPERIEUR

Solfège et théorie ; même programme que pour les Trompettes pour le concours Solo No 2 sous l'égide de P. Bernard, Editeurs.
2) Lecture à vue.

IV -- CLAIRONS A PISTONS et PREPARATOIRE
(3ème Division)

Solfège et théorie ; même programme que pour les Trompettes de cavalerie.
1. Morceau imposé ; travailler les exercices Nos 15, 19, 21, 29 et 47 de la méthode NEP de la Trompette.
2) Lecture à vue préparée ; même programme que pour les Trompettes.

ELEMENTAIRE
(2ème Division)

Solfège et théorie ; même programme que pour les Trompettes.
1. Morceau imposé ; travailler les exercices Nos 52, 53, 56, 73 et 78 de la méthode NEP de la Trompette.
2) Lecture à vue préparée ; même programme que pour les Trompettes.

MOYEN
(1ère Division)

Solfège et théorie ; même programme que pour les Trompettes.
1) Morceau imposé ; travailler les exercices Nos 80, 83, 96, 100 et 112 et 144 de la méthode NEP de la Trompette.
2) Lecture à vue.

SUPERIEUR

Solfège et théorie ; même programme que pour les trompettes.
1. Morceau imposé ; Les Fanfares en fête Editions R. Martin (du No 7 à la fin).
2. Lecture à vue.

V) TAMBOURNS
(3ème Division)

Solfège ; de la page 3 à la page 6 solfège rythmique instrumental pour tambour, 1er cahier.
Théorie : de la page 1 à la page 5 N.E.P. du Tambour tome I.
Examen instrumental
1. A) 3ème et 4ème marches page 6 « Nouvel enseignement pratique du tambour », tome 2 de A. Trémainé.
B) Travailler les exercices Nos 1 et 2 des pages 20, 29 et 30 de la méthode N.E.P. du Tambour, tome I.

2. Lecture à vue préparée ; travailler les exercices Nos 3 et 4 Editions J. DECAMPS, 11, avenue Georges-Lafresne, 75014 PARIS.
Editions RENATO - DESLAURIERS, 25, rue Nèchel-de-Combe, PARIS (9ème) 15.
Editions LE FORTIER, 45, rue de Valenciennes, NANCY (51-10-10-84).
Editions GRAS, LA FLECHE (Sarthe) 72.
Editions R. MARTIN, 106, La Coupée, MACON (Saône-et-Loire) 71.
Editions PHILIPPO, 24, bd Pasteur, PARIS (19ème) 75.
Editions J.-M. CHAMPEL, NEUVILLE-SUR-AIN (Ain) 01.
Editions Georges BESSON, 03300 CUSSET.
Editions MARGUERITAT, 280, avenue Victor-Hugo, 94120, FON-TENAY-SOUS-BOIS.
Editions Philipp LECARPIEM, 6 place Dubourg, 33600 BORDEAUX.
Editions ALPHA, 20 bis, rue Louis-Philippe, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.
Editions F.G.S.P.F., 5, rue Corneubi, 75017 PARIS.

ECOLE DE CADRES DU CONSEIL GENERAL ET DES COMMUNES DES HAUTES-DE-SEINE

INSTITUT DE FORMATION D'ANIMATEURS DE COLLECTIVITES
SESSION DE PERFECTIONNEMENT D'ANIMATEUR
BREVET D'APTITUDE A LA FONCTION D'ANIMATEUR
(En internat du samedi 25 février au jeudi 2 mars 1978)
Domaine des Coteaux, Le Parclet, SAINTS, 77120 COULOMMIERS

Cette session permettra aux animateurs d'apprendre à jouer d'un instrument très simple, la flûte à bec.
Cet apprentissage très rapide est rendu possible par la méthode visuo-active, mise au point par Luc AMIION, responsable du stage.
Aucune connaissance préalable du solfège n'est nécessaire.
Les problèmes fondamentaux des débuts musicaux sont résolus grâce aux auxiliaires spécifiques :

- le luminifuge pour les doigts ;
- les flûtimages pour la coordination avec les alphabets musicaux ;
- le sphyrofile pour la soufflerie.

A la fin du stage, chacun aura acquis une bonne pratique de sa flûte à bec et un répertoire simple de morceaux modernes et classiques.
Prix : 450/500 F environ.
Coupon à détacher et à retourner à l'F.A.C. :
22, boulevard de la Paix, 92400 COURBEVOIE

PERFECTIONNEMENT - FLUTE A BEC -
INTERNAT - 25-270 - 2-3-78

NOM : Prénom :
Adresse :
Date de naissance :
Désire recevoir un dossier d'inscription

HARPE

Berceuse (extrait de la Méthode RENIE, pages 24, 1er volume)
 Nocturne opus 7 (extrait de 3 petites pièces)
 Historietta (extrait de 3 bluettes) (2ème année)
 Air à danser
 4ème Sonatine 1er mouvement (extrait de 7 sonatines progressives)
 Les Enfants à la Crèche de Noël (extrait de 3 images, 2ème suite, opus 31)
 Barcarolle
 Variations pastorale sur un vieux Noël de Rousseau
 Si le morceau est difficile à se procurer, le remplacer par Etude de concours
 Inromptu opus 21

Benic
 Grandjany
 Hasselmanns
 Marcel Tournaier
 Nadermann
 Marcel Tournier
 Noël Gallon
 M. Samuël
 Rousseau
 Marcel Tournier
 Albert Rousset
 Durand

Leduc
 Leduc
 Leduc
 Eschig
 Leduc
 Lemoline
 Salabert-Deiss
 Leduc (Gay)
 Durand

ACCORDEON

Jocoundina
 Petit Intermezzo
 Sonatine pour Milo
 Menuet
 Lorina
 Air et Variations
 Fotonaise
 Formule 1
 Ouverture Alla Zingaresse
 Suite brève

E. Basile
 E. Basile
 E. Basile
 Léo Laurent
 J. Semler-
 Collety
 Michel Hauser
 André Astier
 Marcel Azzola
 et Pascal Groffe
 Hugo Ehrmann
 D. Dondeyne

E. Basile
 E. Basile
 E. Basile
 P. Beuscher
 M. Hauser
 Tony Fallone
 Pascal Groffe
 Hohner
 Diebolt
 Transat-
 lantiques

MANDOLINE

Petite pièce
 Adieu Madras (Moderato jusqu'à A)
 Capricieuse
 Concerto d'Alibcho (partie No 11)
 Fanfara
 Ciblo di Nupoli
 Rosina
 Clochettes fleuries
 Marche turque

Haendel
 J.B. Lull
 M. Stern
 Eteradi
 Fr. Menichelli
 M. Maciocchi
 M. Maciocchi
 Fr. Menichelli
 W.A. Mozart

Adofe
 Chappell
 Chappell
 Adofe
 Le Médiateur
 Adofe
 Adofe
 Le Médiateur
 Le Médiateur

MANDOLE

Comme pour les mandolines ci-dessus.
 Menuet de « Samson »
 Aria de la suite en Ré majeur
 Gentil Cherubin
 Barcarolle
 Fauvettes et Pinsons
 Gavotte fleurie
 Inbrépide

G.F. Haendel
 J.S. Bach
 J.M. de Jong
 R. Marteau
 O. Delys
 M. Maciocchi
 A. Novella

Adofe
 Chappell
 Adofe
 Desaurier
 Adofe
 Adofe
 Adofe

GUITARE

Etude No 13 extrait du Volume 1 de la méthode
 Andante grazioso No 3 des 18 morceaux, opus 333 I
 Introduction et Andantino Nos 5 et 6, opus 333 I
 1) Bassa Savella. No 3 des 4 pièces No 46
 2) Cantilène
 Pavane No V (révision Pujol) ou
 Pavane No I (révision Pujol)
 Etude No IX — extrait des études simples (2ème série)
 1) Menuet en Ut opus 22, extrait de 20 Menuets choisis
 2) Villancico andaluz
 3) Cinq airs de Cour « Caprice arpégé sur la Croix » (Pujol)
 1) Gavotte (No 1) extrait de la suite en la mineur No 3 (Lautensuite)
 2) Suite anglaise — Round Dance (No 3) op. 31
 1) Andante de la Sonate en La majeur (Juhann Breann)
 Sonata (Segovia)

N. Alfonso
 F. Carulli
 F. Carulli
 F. Caroso
 N. Alfonso
 Luis Milan
 Luis Milan
 Léo Brouwer
 F. Sor
 N. Alfonso
 G. Sanz
 H. Villa-Lobos
 J.-S. Bach
 John Duarte
 Anton Diabelli
 Joaquin Turina

Schoff SF 9087
 Schoff GA 67
 Schoff GA 67
 Leduc (23631)
 Schoff (9222)
 Eschig (1046)
 Choudens
 Eschig
 Schoff
 Schoff n° 101
 Eschig n° A 1048
 Eschig 6734
 Ricordi
 Eschig Edition
 Novello
 Schott Faber
 Music disponible
 chez Heugel
 Schoff GA 132

FLUTE A BEC

Pavana — Page 28 du recueil « Premières notes », de Michel Sanvoisin
 La Maréchale — page 18 de la Méthode (recueil I) « Jouer et apprendre la flûte à bec alto », de M. Sanvoisin
 Fortune — page 46 du 1er recueil « Jouer et apprendre à jouer de la flûte à bec soprano », de Michel Sanvoisin
 Joseph est bien marié — p. 36 du 1er recueil « Pour jouer et apprendre la flûte à bec alto », de Michel Sanvoisin
 2ème Mouvement (Andante) de la Sonate en Sol
 1er Mouvement (Allegretto) de la Sonate en Do
 1er et 2ème Mouvements (Allegro Moderato-Lento) de la Sonatine No 3
 1er Mouvement (Allegro Moderato) de la Sonatine en Do
 1er et 2ème Mouvements (Largo-Allegro) de la Sonate en Ut Majeur
 1er et 2ème Mouvements (Siciliana-Allentando) de la Sonate en Fa Majeur
 1er et 2ème Mouvements (Adagio-Allegro) de la Sonate en Sol
 3ème et 2ème Mouvements (Largo-Allegro) de la Sonate en La Mineur
 1er et 4ème Mouvements de la Sonate en La mineur
 1er et 2ème Mouvements (Adagio-Allegro) de la Sonate numéro 4 en Fa Majeur
 Sonate en Si b (intégralement)
 1er et 2ème Mouvements Adagio - Vivace de la Sonate No 5 opus 2 en Ut Mineur
 Divisions on a Ground Bass
 Sonate en Do Majeur « Essercizi Musicali » (intégralement)
 1er Mouvement du Concerto en Do Opus 44 No 11
 Divisions on a Ground Bass

Antonio
 Anonyme
 William Byrd
 M.A.
 Charpentier
 James Hook
 James Hook
 Walter Koehr
 Diabelli
 J.-B. Leillet
 Antonio Vivaldi
 Pepusch
 B. Marcello
 D. Bigaglia
 Pepusch
 Haendel
 J.-B. Leillet
 D. Purcell
 G.P.B. Telemann
 Vivaldi
 D. Purcell

Heugel
 Heugel
 Heugel
 Heugel
 Schott 10108
 Schott 10139
 Schott 4368
 Schott 10800
 Noetzel 3145
 Schott OFB 115
 Schott SER 10
 Schott 5342
 DFB 64
 Schott 5590
 OFB 3
 Schott 4735
 OFB 74
 Schott SER 20
 Heugel MM 5
 Universal Edition UE 12559
 Schott 5330
 OFB 103
 Euleburg ES 419
 Universal Edition UE 12539

ANNEE 1978 CONCOURS DE MUSIQUE organisé par l'Harmonie Municipale de Florange (Moselle) à l'occasion du 50ème anniversaire de sa fondation

Les festivités du cinquantenaire ont débuté le 5 mars par un concert donné par les Sociétés de Musique : « La Lorraine » de Hayange, la « Sainte Cécile » de Florange, au total 80 musiciens ainsi que 40 tambours et clairons qui furent dirigés alternativement par les chefs de musique des trois sociétés MM. Hilt de Hayange, Albert d'Uckange et Muller de Florange. Salle comble pour ce premier concert.
 Le second concert a été donné le 7 mai avec la participation de l'Orchestre des élèves de l'Ecole de Musique de Thionville et sa Chorale, sous la direction de Jean Bohr et Anne-Marie, son épouse.
 Le programme présenté par M. Julien Menard, ex-speaker de RTL comprenait : En mer (F. Boissière), Légende de la Forêt Viennoise (Johann Strauss), Bianche Neige et les sept nains (tiré du film célèbre de Walt Disney).

Le troisième concert donné le 4 juin en ouverture du concours de Musique, par l'Harmonie Municipale de Metz, sous la direction de M. André Damon, Directeur des Etudes au Conservatoire National de la Région et vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle.
 Au programme figuraient : Marche de Tannhauser (R. Wagner), Ouverture de Guillaume Tell (G. Rossini), Musique aux quatre vents (Roger Roger), Ecrit par Léonidas (L. Delibes), L'Arlesienne (2ème suite) (G. Bizet), Marche du Couronnement de la Muse (G. Charpentier). Tous ces morceaux furent présentés et commentés par M. Damon et les musiciens messins furent littéralement acclamés par une salle archi-comble.

Enfin le grand jour du Concours International de Musique fut le dimanche 5 juin. Dès 8 heures arrivèrent les Sociétés de Musique qui, sous la conduite d'un Commissaire furent dirigées vers les 4 salles de concours. Voici le palmarès :

HARMONIES, FANFARES :
 Musique Municipale Chenove (Côte d'Or), 29 points 1/2 — 1er prix ascendant. Félicitations au Directeur à l'unanimité.
 1 clarinette et une méthode offertes par la Confédération Musicale de France.
 Harmonie Municipale « La Bassée » (Nord), 29 points. — 1er prix ascendant. Félicitations au Directeur à l'unanimité.
 1 Vase de Sèvres offert par la Confédération Musicale de France.
 Fanfare Royale Solre-Saint-Géry (Belgique) 29 points. — 1er prix ascendant. Mention spéciale au Directeur à l'unanimité.
 1 coupe offerte par la Municipalité. Prime : 300 F.
 Harmonie « La Genlisienne » (Côte d'Or), 28 points. — 1er prix ascendant.
 Fanfare Municipale Rehon. 24 points. — 1er prix — Prime : 300 F.

Cercle Royal Musical Aubange (Belgique), 27 points. — 1er prix. Félicitations au Directeur. — Prime : 300 F.
 Harmonie de Borny. Concours de classement : 24 points. — Classement : 2ème Division, 2ème Section. — Félicitations au Directeur.
 Société de Musique Ouvrière « L'Avenir » Hagondange, 23 points. — 1er prix.
 Harmonie de Pompey, 22 points. — 1er prix. — Prime : 300 F.

BATTERIES :
 Harmonie Municipale Chenove (Côte d'Or), 30 points. — 1er prix ascendant. Félicitations au Directeur.
 1 Clairon offert par la Maison Didier Metz.

Société de Musique Ouvrière « L'Avenir » Hagondange, 27 points. — 1er prix à l'unanimité. Félicitations au tambour major.
 Le Réveil de Serenange. Concours de Classement, 28 points. Classé en 2ème Division - 1ère section. Encouragement et félicitations au Directeur.
CHORALES :
 Chorale Mixte Josquin des Prés, Denain (Nord), 30 points. — 1er prix ascendant. — Travail parfait.
 1 Coupe offerte par l'ATCL. — Prime : 300 F.
 Les Petits Chanteurs d'Anzin (Nord), 30 points. — 1er prix ascendant. — Félicitations très beau et bon travail.
 1 Coupe offerte par l'ACAFB. — Prime : 300 F.
 Clairefontaine - Hagondange, 30 points. 1er prix ascendant. Classement en Division Supérieure B.
 1 Coupe offerte par les Fils Roger Bour. Prime : 300 F.
MANDOLINES :
 Orchestre à Plectre Confians-Jarry, 28 points 1/2. 1er prix ascendant. Bonne interprétation. Félicitations. — Prime : 300 F.
 Le dimanche après-midi, la plume a littéralement bouillonné le programme si minutieusement mis au point, le défilé fut annuel et toutes les sociétés se retrouveront dans la salle du « COSEC » qui naturellement s'arrêtera trop petite pour contenir tous les musiciens, choristes et les nombreux amis de la Musique.
 Quimperle, après installation des sociétés devant le podium installé pour la circonstance, le pari a été remporté par une battue dirigée par M. Raymond Lafont, Président de la Fédération de Moselle et de Meurthe-et-Moselle d'épingler au drapeau de l'Harmonie de Florange La Médaille du Cinquantenaire offerte par la Confédération Musicale de France.

M. Lafont adressa aux organisateurs de cette journée, aux musiciens et choristes présents les félicitations et les remerciements de la Confédération et de la Fédération pour le bon travail accompli en ayant la certitude qu'il faut toujours oser faire mieux. Il faut aller de l'avant. Il faut aussi, et nous le savons, mettre sur pied une manifestation de ce genre.
 Félicitations et remerciements à tous et notamment à M. Pierre Jacquet, l'indéfectible Président de l'Harmonie de Florange, organisateur des Concours depuis une vingtaine d'années.
 Les morceaux d'ensemble effectués après avoir vu les disques de M. Lafont : Sambre et Meuse dirigés par M. Boitel ; La Marcellaise dirigée par M. Sommer, L'Hymne Belge exécuté par le Cercle Royal Musical d'Aubange (Belgique).
 M. Léon Arnould, Maire de la Ville de Florange, prononça une courte allocution pour remercier les sociétés qui nous avaient fait l'honneur de participer à cette manifestation musicale, soulignant la présence de Sociétés Belges, de Sociétés du Nord, de la Côte d'Or, de Meurthe-et-Moselle et de Moselle.
 Ce fut alors la lecture du Palmarès et la remise des coupes, diplômes et autres récompenses.
 La journée se termina par un concert donné par l'Accordéon Club de Florange, sous la direction de Michel Berger, puis par une sauterie animée par les Joyeux Compagnons de l'Harmonie de Florange.
 Les festivités du cinquantenaire se poursuivront dès la rentrée par un Concert donné le 22 octobre 1977 par l'Harmonie Municipale de Nancy, sous la direction de Monsieur Sommer.
 D'autres concerts seront organisés jusqu'à la fin de l'été 1977-1978.

PUBLICATIONS MUSICALES « MARITIMES »
 Boite Postale 10 - 17320 MARENNES
 Deux compositions de Carlo GILBERT-LAYENS :
 pour HARMONIES — FANFARES et SYMPHONIQUE
SUR UNE PORTÉE
 Mélodie aux multiples combinaisons.
VEILLÉE DE NOVEMBRE
 Spécial Mystique pour Clarinette Solo.
 --- demandez dépliant ---

manifestations 1978

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	MANIFESTATIONS	S'ADRESSER
20 et 21 mai 1978 3 et 4 juin 1978	ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-St-Denis) AIX-LES-BAINS (Savoie)	Concours National de Musique — Centenaire de la Société Concours réservé aux Sociétés Musicales et Chorales de la Fédération du SUD-EST.	M. LABOUILLE, 37, rue Yvonne, 93140 Bondy. M. Maurice ADAM, Président de la Fédération, L'Eden, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains. Tél. (16) (79) 35.00.59.
4 juin 1978 11 juin 1978	LAGORDA-ROCHELLE (Charente) LALANDE-DE-POMEROL (Gironde)	Concours National — Centenaire de la Société Sainte-Cécile, Concours fédéral de Batteries et Fanfares organisé par l'Espé- rance et l'Union des B.B.F. de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest. Concours Festival Interfédéral.	M. CHAVIGNAY, Président, 17140 Lagord. M. de-Pomerol, 33500.
18 juin 1978	MONTDIDIER (Somme)	Festival Concours Départemental.	M. TRIGLAUX Claude, 12, avenue Victor-Hugo, 80500 Montdidier. Tél. 78.02.49 - 78.04.60.
18 juin 1978	TOURNEFEUILLE (Haute-Garonne)	Concours GISP — réservé aux Harmonies (une par nation) désignés par leur Fédération nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	M. PAILLE - B.P. 12, Tournefeuille 31170. Tél. 86.21.21. Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.
24 et 25 juin 1978	VICHY (Allier)		
6 et 7 mai 1978	CLERMONT-L'HERAULT (Hérault)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Vième à Bonnes.	M. René PORTES, Secrétaire, 16 places Jean-Jaurès, 34500 Béziers.
11 juin 1978	BONNES (Vième)	Assemblée générale de la Fédération de Moselle et Meurthe-et-Moselle.	M. André GENIER, Président de l'Union Musicale à Bonnes, 81300 Chauvigny.
17 et 18 juin	VEYNES (Hautes-Alpes)	Congrès de la Fédération du Sud-Est. — Festival départemental des Hautes-Alpes.	M. Noël MARCELLIN, Le Valbel, avenue Général-de-Gaulle, 05200 Embrun. Tél. 5 à Embrun.
2 juillet 1978	GEYZERAT (Ain)	Assemblée Générale de l'Ain.	M. Emile BOUVARD, Président départemental, rue Labando, 01250 Ceyzériat (16) 74) 30.00.00.
24 septembre 1978	CERIZAY (Deux-Sèvres)	Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.	M. Yvon ALLARD, 59, bd Ampère, 95100 Les Sablès-d'Olonne.
1er octobre 1978	ALBERTVILLE (Savoie)	Assemblée Générale de l'U.D. de la Savoie.	M. Maurice ADAM - L'Eden, 2, rue P.-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains. Tél. (79) 35.00.59.
15 octobre 1978	POMPEY (Meurthe-et-Moselle)	Assemblée générale de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle.	M. Raymond LAFOND, 3 bis, avenue du Président-Kennedy, 57000 Metz.
25 et 26 février 1978	BOIVRE (Vième)	Stage des Jeunes au CREPS	Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, M. Yvon ALLARD, 59, bd Ampère, 95100 Les Sablès-d'Olonne.
26 février 1978	BUXEROLLES-POITIERS (Vième)	Audition des Jeunes	Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, M. Yvon ALLARD, 59, bd Ampère, 95100 Les Sablès-d'Olonne.
4 mai 1978	TAILLEBOURG (Charente Maritime)	Festival de Musique et Majorettes.	M. SAINT-JULIEN, André, Paris, 75009, St-Sauvateur.
7 mai 1978	SAINT-JULIEN-LES-METZ (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes.	Mlle Brigitte JUNG, 7, rue de la Moselle, 57000 Saint-Julien-les-Metz.
13, 14, 15, 21 mai 1978	SAULNY (Moselle) CHIRASSIMONT (Loire)	Festival de Musique. Festival de Musique et Majorettes. Festival de musique.	Mlle Brigitte CHRISTMANN, 27, rue des Primevères, Saulny, 57140 Wolppig. M. Guy HENRY, 7, rue de Colombe, 57000 Metz-Borny. M. Robert VIGNON, route de Machéval, 42114 Chirassimont. Tél. (77) 04.71.76.
21 mai 1978	METZ-BORNAY (Moselle)	Festival de Musique.	M. François BUCHLER, 5, rue Taison, 57000 Metz.
21 mai 1978	JONZAC (Charente Maritime)	Festival organisé par l'École de Musique (ouvert à toutes les Sociétés).	M. COULLAUD, 17500 St-Simon-de-Bordes.
21 mai 1978	MONTAIGU (Vendée)	Rassemblement annuel des Jeunes Musiciens de la Vendée.	M. ALLARD, 59, bd Ampère, Les Sablès-d'Olonne.
27-28 mai 1978	MARANGE-SILVANÉ (Moselle)	Festival de Musique.	M. Robert CAHEN, 3, rue de la République, Marange-Silvané, 57300 Hengendange.
28 mai 1978	SAINT-THOMAS DE CONAC (Charente Maritime)	Festival de Musique.	M. Pierre GAUTIER, St-Thomas-de-Conac, 17150 Mirambeau.
28 mai 1978	SAINT-CLAUD (Charente)	Festival ouvert à toutes Sociétés Musicales et Majorettes.	M. Bernard LOUIS, Ponts et Chaussées, 16700 Ruffec.
(date à préciser)	COURCOON D'AUNIS (Charente-Mé)	Festival pour Centenaire.	
3-4 juin 1978	FARNECK (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes.	Mme Lucien LAURENT, 1, rue de Flandre, 57200 Farnéck.
3-4 juin 1978	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes.	M. Roger RITTE, 14, rue du Château-Eau, 57134 Distroff.
4 juin 1978	AUBETERRE-S-DRONNE (Charente)	Festival ouvert à toutes Sociétés Musicales Chorales et Majorettes.	M. Michel ALCARAZ, 1, rue Marlin-Hutthier, 57170 Châtea-Salins.
4 juin 1978	LANGOGNE (Lozère)	Festival de Musique.	M. R. LACOSTE, Aubeterre, 16350 Saint-Severin. Tél. : 99.53.13.
4 juin 1978	SOMMEDIÈUE (Meuse)	Festival International de Musique.	M. Jacques ROBERT, Directeur Lyre Langonnaise, 2, rue Haute, 48000 Langogne.
3-10-11 juin 1978	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival de Musique.	M. Robert BONNE, 2, rue de la Caserne, Sommedieu, 55200 Sommedieu.
11 juin 1978	PERIGUEUX (Dordogne)	Festival de Musique et de Majorettes de la Dordogne. Club Périgourdin pour le 10ème anniversaire de l'Association locales de la Dordogne. Festival départemental.	M. Pierre DESCHWITZER, 25, rue d'Ottange Veimerange-les-Mines, 57300 Hengendange. Mme Lyliane AUGER, Coustati, 23, boulevard Ampère, 24009 Périgueux. Tél. 53.66.75.
11 juin 1978	BONNES (Vième)	Festival de Musique.	M. GENIER André, Président de l'Union Musicale à Bonnes, 86300 Chauvigny.
11 juin 1978	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jean-Pierre ARTAUD, 5-329, rue Théodore-de-Gargan, 57000 Metz-Doyant-Les-Ponts.
11 juin 1978	MOYEURE-GRANDE (Moselle)	Festival de Musique.	M. André TITOTO, Union Musicale Froidou, 20, rue de Brieu, 57250 Moyeuve-Grande.
11 juin 1978	MIRAMBEAU (Charente Maritime) BONNES (Vième)	Festival de Musique. Festival Départemental et Congrès de l'U.D. de la Vième.	M. Rémy JULIEN à 17150 Mirambeau. M. ALLARD Yvon, 50, bd Ampère, 85100 Les Sablès-d'Olonne.
16 juin 1978	JONZAC (Charente Maritime)	Festival organisé par la B.F. — Majorettes.	M. OUVRIARD Joseph, c/ M. CHERE - Reaux, 17500 Jonzac.
24-25 juin 1978	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival de Musique.	M. René JOLIVALT, 30, faubourg Russteme, 57330 Hettunge-Grande.
25 juin 1978	SAINT-FORT-S-GIRONDE (Charente Maritime)	Festival de Musique.	M. SUIRE Alcide, 17240 Saint-Fort-S-Gironde, Genlis-de-Saintonge.
2 juillet 1978	SAINTE-MARIE-DE-RE (Charente Maritime)	Festival de Musique.	M. BUIL, Chef de Musique, 17300 Sainte-Aquilin.
15 août 1978	SAINT-ANDRE-DE-RE (Charente Maritime)	Festival et Centenaire. — réservé aux Sociétés de l'île de RE.	M. Roland UMMENHOVEN, 41, rue Anatole-Franck, 54530 Pagny-sur-Moselle.

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

 L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à PARIS de deux jours
 à Paris et de Versailles, avec guide, tour sur la Seine en bateaux-mouches, hôtel et repas
 Possibilité d'organiser une soirée au

 S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisborne, 75008 PARIS — Lic. 183 — Tél. 522.83.37

petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

de 1 à 5 lignes 40 F
de 6 à 10 lignes 75 F
de 11 à 15 lignes 110 F
de 16 à 20 lignes 145 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette 75010 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ 1er Prix de Conservatoire National, Compositeur. Auteur d'une Méthode instrumentale, 34 ans, souhaiterait pour septembre 1978, par mutation, Direction Ecole de Musique au Conservatoire Municipal en bordure de mer (recommandé pour épouse). Salaire annuel : 4 500 F, plus logement n° 5, avec garage. Ecr. journal sous No 111.

■ Instrumentaliste vent, références pédagogiques et solfège ; auteur publications et travaux de recherche facture instrumentale, cherche emploi, temps complet, préférence pédagogique. Ecr. journal sous No 113.

OCCASIONS

■ Recherche tous Instruments de musique. M. TUVERI René, 123, rue Belliard, 75018 PARIS. Tél. : 606.21.01.

■ Recherche subassophone si b occasion, même ayant servi 7 à 8 ans. Ecr. M. Pascal CURT, 01.440 VILRIAT. Tél. : (74) 50.95.95.

■ Sommes acquéteurs de 4 caisses claires, avec boudriers et baguettes, ainsi que de 4 clairons d'occasion. Ecr. à HARMONIE de ROANNE. Salle Joffillon, rue Roger-Salengro, 42300 ROANNE.

■ A vendre 50 costumes, veste rouge et pantalon blanc, à prix intéressant, pouvant convenir à d'autres Sociétés. Ceci, dans le seul but de renouveler nos ensembles. Ecr. au journal sous No 112.

■ A VENDRE : tenues fanfare bleues, excellent état, prix intéressant, 30 hommes, 7 dames. Ecr. M. le Président, Fanfare de BONNE 74380.

■ Achat de tous instruments cuivre en mauvais état ou injouables pour décoloration. Ecr. journal, sous No 114.

DIVERS

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 72, Route de Berck 62600 RANG-DU-FLIERS.

■ PARIS, QUARTIER ETOILE, sur artère principale, cédant Fonds de Commerce de Musique, Instruments, disques, etc., avec bail, surface 125 m², sur 2 niveaux. Excell. emplacement affaire ancienne, saine et prospère. Pour tous renseignements complémentaires, écr. sous No 67251 V-BLEU, 31, Av. Château, 94300 VINCENNES.

SERVICE DES DOMAINES

■ Adjudication du 25 janvier 1978, à 14 h 30. Salle des Adjudications D.N.I.D. 17, rue Scribo, PARIS-9ème - Guitares, Accordéons, Percussions, Violons, Saxophone, Flûtes, Clarinettes, Cors de chasse, Tambours, Clairons, Trompettes, Saxhorns. Disques Microsilicons 33 et 45 tours. Amples, Baudiers, Gibernes. Visibles au lieu de la vente le 25 janvier, de 9 h 30 à 11 h 30. Renseignements : D.N.I.D. (Service des Ventes) 17, rue Scribo, 75436, PARIS CEDEX 09. Tél. 742.42.80. Poste 219.

DERNIERE MINUTE

André Ameliet, connaissant les capacités de percussionniste de Marie-Ange Petit, avait encouragé à se présenter au concours d'entrée à l'Orchestre des Jeunes de la Communauté Européenne. Stagiaire à Torcy, médaille de vermeil du Conservatoire National du Région de Dijon, Marie-Ange Petit vient le privilège de jouer dans cet orchestre de 135 jeunes de 14 à 20 ans créé à Londres il, semaine dernière sous la présidence de l'ancien Premier Ministre Edward Heath, sous la direction de Claudio Abbado, futur chef du London Symphony Orchestra et de participer l'an prochain à une série de concerts dans les capitales européennes.

COMMUNIQUE DU SECRETARIAT D'ETAT A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

Le Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports nous a communiqué les informations ci-après.

Un concours international s'adressant à des amateurs de musique vocale et instrumentale est organisé chaque été à Cleveland (Grande Bretagne). En 1978, il aura lieu du 22 au 29 juillet.

Ce concours est ouvert dans les 28 catégories ci-après :

- 1 Chœurs Mixtes 15-80 voix, 16 ans et au-dessus.
- 2 Chœurs Dames 15-60 voix, 16 ans et au-dessus.
- 3 Orphéons (Chœurs Hommes) 15-70 voix, 16 ans et au-dessus.
- 4 Ensembles Vocaux 6-14 voix, 16 ans et au-dessus.
- 5 Chœurs de jeunes, 15-60 voix, 15 ans et moins de 25 ans.
- 6 Solo de soprano 16 ans et au-dessus.
- 7 Solo de mezzo-soprano 16 ans et au-dessus.
- 8 Solo de contralto 16 ans et au-dessus.
- 9 Solo de ténor 16 ans et au-dessus.
- 10 Solo de baryton 16 ans et au-dessus.
- 11 Solo de basse 16 ans et au-dessus.
- 12 Championnat de Solo Vocal (Gagnants des classes 6 - 11 seulement).
- 13 Solo Vocal (Jeunes). Toutes voix, 15 ans et moins de 21 ans.
- 14 Solo piano, 15 ans et au-dessus.
- 15 Solo Violon et Alto à cordes 15 ans et au-dessus.
- 16 Solo Violoncelle, 15 ans et au-dessus.
- 17 Solo Instruments à vent, 15 ans et au-dessus.
- 18 Ensembles d'instruments, 15 ans et au-dessus.
- 19 Groupes de Musique Folklorique, 3-40 membres, 16 ans et au-dessus.
- 20 Chœurs Folkloriques, 15-40 voix, 16 ans et au-dessus.
- 21 Ensembles Folkloriques, 6-14 membres, 16 ans et au-dessus.
- 22 Solo Folklorique, 16 ans et au-dessus.
- 23 Ensembles d'instruments Folkloriques, 3-9 musiciens, 16 ans et au-dessus.
- 24 Solo d'instrument Folklorique, 16 ans et au-dessus.

GROUPES DE DANSE FOLKLORIQUE

- 25 Grands Groupes, 8-24 danseurs, (16 ans et au-dessus).
- 26 Mixtes - Petits Groupes, 2-8 danseurs (16 ans et au-dessus).
- 27 Hommes - Petits Groupes, 2-8 danseurs (16 ans et au-dessus).
- 28 Jeunes, 8-24 danseurs (15 ans et au-dessus).

Les concurrents non anglais bénéficient de la gratuité des transports à partir du port d'arrivée et jusqu'au port de départ. Ils ont des chambres gratuites chez l'hôte, avec le petit déjeuner. Ils sont nourris gratuitement à midi au Polytechnic où se déroulent les épreuves.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à : Inter-Tie, 27 Baker Street, Middlebrough, Cleveland, England.

La revue de la Direction de la Musique de l'Art Lyrique et de la Danse du Ministère des Affaires Culturelles, consacre un long article, dans son numéro de décembre, à la Confédération Musicale de France.

ATTENTION :

Le prix de l'abonnement au journal de la C.M.F. pour l'année 1978 est de : 20 F.

LA PREMIERE AUDITION DE « LA DAMNATION DE FAUST »

La dernière page du manuscrit de « La damnation de Faust » est datée du 19 octobre 1846. Berlioz veut aussitôt faire entendre son œuvre et, comme à l'Opéra et aux Concerts du Conservatoire il a des ennemis, il en est réduit à louer la salle de l'Opéra-Comique et à donner son ouvrage sous sa direction, à ses frais et à ses risques et périls. Dans la presse, le journal des Débats et La Quotidienne, les amis Théophile Gautier, Joseph d'Ortigue et Jules Janin écrivent de longs articles publicitaires ; le premier, toujours enthousiaste quand il a reconnu le génie, prophétise : « Hector Berlioz nous paraît former avec Hugo et Delacroix la trinité de l'Art romantique ».

De leur côté, les journaux satiriques faisaient de la publicité à leur manière : « M. Berlioz, qui n'est pas pianiste, improvise ses partitions sur une grosse caisse, et ce diable d'homme la crève d'un doigt ; pour diapasons, il lui faut des canons et des obusiers. D'ailleurs il n'oublie pas sa réclame : bonne ou mauvaise, sa musique fera du bruit ».

Mais Paris était alors agité des premiers troubles qui devaient aboutir à la révolution de 1848 et à la chute de Louis-Philippe. La rente baissait, le prix du pain augmentait. Ajoutez à cela les ravages d'une inondation ! Qui donc, dans cette atmosphère d'angoisse, pouvait être intéressé par un opéra (de concert), dont on savait qu'il s'écarterait des formules sirupeuses des Adam, Clapisson et consorts, auxquelles on était si bien habitué ?

Aussi, le dimanche 6 décembre 1846, la salle de l'Opéra-Comique est-elle à moitié vide, malgré la présence de leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Montpensier. L'exécution est incertaine, faute de répétitions suffisantes ; les applaudissements des amis sonnent faux, et un petit, vraiment petit, confrère répète complaisamment dans les couloirs un « joli » mct de Resini : « Quel bonheur que ce garçon-là ne sache pas la musique ! Il en ferait de bien mauvaise ! ».

Mais Berlioz ne veut pas désespérer ; il pense que la seconde audition, prévue quinze jours plus tard, sera meilleure. Hélas, le dimanche 20 décembre, il neige sur Paris ; la salle est presque déserte. Le chroniqueur du Charivari, toujours spirituel, déclare : « La chanson du rat va passer inaperçue, il n'y a pas un chat dans la salle ». Le ténor Roger refuse de chanter l'invocation à la Nature, cette page maîtresse de l'œuvre !

Sincère et clairvoyant, Joseph d'Ortigue écrit dans un long article de La Quotidienne : « Malgré quinze ans de lutte, M. Berlioz n'arrive pas à se faire accepter... Pourtant ce n'est pas un homme ordinaire... Avec cet instinct merveilleux de l'orchestration, avec ce génie particulier des timbres, des effets nouveaux, des nuances de sonorité que personne ne lui conteste, il sut reproduire fort heureusement des images appartenant à la poésie et à la peinture... M. Berlioz est de la taille des grands maîtres... Comme musicien lyrique, comme poète, comme instrumentiste, il a ouvert à l'art des horizons nouveaux ; il est allé plus loin que Mozart, que Beethoven et Weber, non qu'il leur soit supérieur, mais parce que l'art a marché entre ses mains... Néanmoins M. Berlioz luttera toujours. Il y aura toujours un abîme entre lui et la foule, mais ce n'est pas le public (grâce aux théories qu'on lui a faites) qui conçoit l'art, et l'art tel que le conçoit M. Berlioz... Mais ce ne sont pas les articles des amis fidèles, ce n'est pas le banquet présidé par le baron Taylor, où Berlioz reçoit l'hommage des musiciens allemands et des musiciens anglais, qui peuvent faire illusion. Pour ces deux auditions Berlioz s'est ruiné, il a pu se faire de repartir pour l'étranger ; et plein d'amertume il écrit : « Je suis comme les oiseaux de basse-cour, obligé d'aller chercher ma vie au loin. Les oiseaux de basse-cour, seuls, vivent sur leur fumier. Je suis entouré de crétiens qui cumulent jusqu'à trois places largement rétribuées, tel que Carafa, par exemple, un musicien de palette, qui n'a pour lui que de n'être pas français. Il n'y a rien à faire dans cet atroce pays, et je ne puis que désirer le quitter au plus vite ».

(fin décembre 1846).

Paul PIN.

OEUVRES FACILES POUR FLUTE

Dernières Nouveautés :

Paubon. LA FLUTE TRAVERSIERE, enseignement vivant rapide et progressif.	33,20
Volume 1 — Débutants	
PIECES CLASSIQUES CELEBRES, adaptées et annotées par Gaubert, Moyse et Caratgé (Bach, Beethoven, Boccherini, Campa, Gluck, Haendel, Haydn, Lully, Mozart, Schubert, Schumann). En 2 recueils, chaque	21,80
Auric. ARIA, flûte et piano	16,70
Bozza. AIR DE VIELLE, flûte et piano	14,80
— AIR PASTORAL, flûte et piano	14,80
— BERCEUSE, flûte et piano	14,80
Poot. FANTASSETTA, flûte et piano	21,10
— SCHERZETTO, flûte et piano	21,10
Reverdy. 3 X 2, flûte et piano	14,80
Vachey. ARCHAICA, flûte et piano	21,10
Victory. PAVANE, flûte et piano	21,10
Bonnard. SONATINE BREVE, flûte et guitare	16,70
Bozza. BERCEUSE ET SENENADE, flûte et guitare	21,10
Castet. QUATRE PIECES, extraits du Fitzwilliam virginal book, flûte et guitare	9,10
Feld. DEUX DANSES, flûte et guitare	26,10

Catalogue complet sur demande

A. LEDUC

175, RUE SAINT-HONORE - 75000 PARIS CEDEX 01
Tél. : 260.65.26 - 260.48.61 - 260.62.47

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE Argenture Vernis Nickelage - Argenture Vernis FABRICATION - OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU
39, rue N.-D.-de-Lorette
— PARIS 9^e —
Fournisseur de la Grande République

PALMARES

DU CONCOURS NATIONAL DE MUSIQUE DE SAINT-ASTIER-EN-PERIGORD (26 juin 1977)

Président du Concours : M. André Rollin, vice-président de la C.M.F., président de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre, Directeur du Conservatoire de Vichy, représentant M. André Amelot, Président de la C.M.F.

Les cinq jurys constitués pour juger les 26 sociétés présentes étaient ainsi constitués :

Grande Salle du Centre National d'Instruction de la Gendarmerie, Président : M. André Rollin ; Assesseurs : MM. Piromon, Fondristat, Escande, Mme Savy.

Salle du Foyer Municipal, Président : M. François Villate, Vice-Président de la C.M.F., Président de l'Association des Fédérations de la Région Centre ; Assesseurs : MM. Elle, Portemer, Poppi, Lhomond.

Salle de la Halle aux Noix, Président : M. André Delour, Président de la C.M.F., Président de la Fédération des Sociétés Musicales de Gers ; Assesseurs : MM. Saint-Blancard, Chassagne, Bourdais.

Salle de l'Union Musicale, Assesseur, Président : M. de Chudain, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de la Haute-Vienne ; Assesseurs : MM. Davier, Meunier.

Salle de l'Abbé Lafaye, Président : M. José Vallentat, Directeur de l'Union Musicale de Mussidan ; Assesseurs : Mme Davier, M. Roche.

Pavillon du Camping Municipal, Président : M. André Trémine, Conseiller de la C.M.F. pour les Batteries et Batteries-Fanfaires ; Assesseurs : MM. Darfeuille, Léronge.

FANFARES ET HARMONIES

Division d'Honneur

Fanfare Sainte Marguerite de Gradiignan (Gironde). — Directeur : Henri Dupart. Premier Prix d'Honneur à l'unanimité, avec mention au chef et félicitations, attribution du vase de Sévres offert par le Ministère de la Culture.

Division Supérieure

Harmonie de la Teste du Ruch (Gironde). — 1er Prix Ascendant à l'unanimité, passe en division d'Excellence, 2ème section. Mention au Chef et félicitations. Prix spécial, un trombone offert par la C.M.F.

Harmonie de Laval (Mayenne). — 1er Prix Ascendant à l'unanimité, passe en division Supérieure, 1ère section. — Mention au Chef, M. Auzemery.

1ère Division, 1ère Section

Harmonie Saint-Martin de Puy-sac (Gironde). — Directeur : Jean-Claude Rys, 1er Prix avec mention au Chef.

Harmonie Union Musicale de Granthet (Tarn). — Directeur : M. Dondeyne, 1er Prix Ascendant, offert par le Ministère de la Culture.

2ème Division, 2ème Section

Harmonie Entente Musicale de Brive (Corrèze). — Directeur : M. Popy, 1er Prix à l'unanimité, avec mention au directeur.

FANFARE Les

Fanfare Les Joyeux Thibériens de Thiviers (Dordogne). — Directeur : M. Mézyac, 2ème Prix.

Union Musicale Harmonie de Marçailles (Gironde). — Directeur : M. Lhoumeau, 2ème Prix, Union Musicale de Saint Yrieix (Haute-Vienne). — Directeur : M. X... 1er Prix à l'unanimité avec mention au Chef et félicitations.

3ème Division

Le Réveil Bourbois de la Bourboule (Puy-de-Dôme). — Directeur : M. Rodriguez, 3ème division, 2ème section, 1er Prix Ascendant, passe en 2ème division, 1ère section. — Prix spécial de 200 F, offert par le Ministère de la Culture.

4ème Division

Musique n'est pas qu'une suite de sons agréables. Lu

... est le langage du cœur s'adressant à d'autres cœurs.

Jeune Harmonie de l'Ecole Municipale de Musique de Mérignac (Gironde). — Directeurs : MM. Jean-Marie Péron et Gérard Montéil, 3ème division, 3ème section, 1er Prix Ascendant à l'unanimité, passe en 3ème division, 2ème section. Mention avec félicitations aux deux directeurs. Prix spécial de 200 F, offert par le Ministère de la Culture et une méthode de saxophone, offerte par la C.M.F.

Harmonie de la Haute Lande-Xehoux (Landes). — Directeur : M. Morgant, 1er Prix Ascendant à l'unanimité, passe en 3ème division, 1ère section. Prix spécial de 200 F, offert par le Ministère de la Culture et Prix de 100 F, offert par la maison Douat de Bordeaux.

Harmonie Junior de la Côte d'Argent de La Teste de Bach (Gironde). — Directeurs : MM. Jean Dupin et Michel Boulan, 1er Prix Ascendant à l'unanimité, passe en 2ème division, 2ème section. Félicitations aux deux directeurs. Prix spécial de 200 F, offert par le Ministère de la Culture. Une méthode de clarinette, offerte par la C.M.F.

Harmonie du Haut Quercy Vayrac (Lot). — Directeur : M. Berrieu, 3ème division, 3ème section, 2ème Prix.

Harmonie Municipale de Saint-Jean (Haute-Vienne). — Directeur : M. Jeudi, 1er Prix Ascendant, passe en 2ème division, 2ème section. Mention et félicitations au Chef. Prix spécial de 100 F, offert par le Ministère de la Culture.

Fanfare de Saint-Gervais-les-Trois Clochers (Vienne). — Directeur : M. Bragnier, 1er Prix Ascendant, passe en 2ème section. Mention au Chef. Prix spécial de 100 F, offert par le Ministère de la Culture.

Union Chambonnaise de Chambon-Aigrefeuille (Charente-Maritime). — Directeur : M. Samson, 3ème Division, 1ère section, 1er Prix à l'unanimité avec mention au Chef.

ORCHESTRES D'ACCORDEONS

Juniors Accordeons Abincels d'Abjat-sur-Bandiat (Dordogne). — Directeur : M. Bernard Berger, 1er Prix Ascendant, passe en 3ème division, 2ème section. Prix spécial de 100 F, offert par le Ministère de la Culture.

Ecole d'Accordeon de Limoges (Haute-Vienne). — Directeur : M. Faure, 1er Prix Ascendant, passe en 2ème division, 1ère section. Prix spécial de 100 F, offert par le Ministère de la Culture.

BATTERIES ET FANFARES L'Espérance Mareuilaise de Mareuil-sur-Belle (Dordogne). — Directeur : M. Bernard, 1er Prix Ascendant, passe en 2ème division, 2ème section. Mention spéciale et félicitations au Directeur. Prix spécial, un clairon basse, offert par la C.M.F.

Cligue Cocoric Gaillacais, Tailiac (Tarn). 1er Prix Ascendant, passe en 3ème division, 1ère section. Mention au directeur.

Pechiney-Mérignac (Gironde). — Directeur : Norbert Tempier, 1er Prix Ascendant, passe en division Supérieure, 2ème section. Mention au Directeur. Prix spécial, un clairon, offert par la C.M.F. Prix de 100 F, offert par la maison Douat de Bordeaux.

Batterie-Municipale de Nevers (Nièvre). — Directeur : M. A. Clain, 1er Prix Ascendant, passe en division Supérieure, 1ère section. Mention au Directeur.

Indépendance de La Tresne (Gironde). — 1ère Division, 1ère section, 1er Prix à l'unanimité. Prix spécial, offert par la Maison Siller, de Bordeaux.

Cligue Municipale de Granthet (Tarn). — Division Supérieure, 2ème section, 1er Prix à l'unanimité.

Batterie-Fanfare de Braud-Saint-Louis (Gironde). — est classé en 3ème division, 2ème section.

Les Majorités et Mineures de l'Avenir du Haut-Quercy de Vayrac (Lot). — sont classées en 3ème division, 3ème section.

gatoirement à un long défilé si leur form. de Société ne leur permet pas. Il sera donc étudié d'autres formes, mais le problème n'est pas facile à résoudre.

Monsieur Pichelin souhaite que les désistements de dernière minute lors d'un festival ne soient admis qu'en cas de force majeure, car c'est extrêmement gênant pour la société organisatrice.

Il rappelle que pour les remises de récompenses, il faut qu'il y ait au moins un membre du conseil d'administration présent aux cérémonies afin de garder une certaine image de marque de notre Fédération.

Puis est examinée la question de la cotisation à la Fédération qui est restée inchangée depuis 15 ans. Il est décidé de la porter aux taux suivants : jusqu'à 20 membres, 50 F ; de 21 à 40 membres, 75 F ; au-dessus de 40 membres, 100 F. A ce sujet, M. Thirault signale que la C.M.F. doit revoir également sa cotisation afin d'arriver progressivement à un taux normal. M. Pichelin souligne que pour l'an prochain, et afin de pouvoir adopter en complaisance l'année civile, il sera demandé le prix de 5 francs pour démarquer définitivement en 1979.

Il est fait rappel de l'article 8 du règlement du festival de musique ; interdiction à toute société de proposer sa note publiée à des fins de publicité ou de cartes. Seule la société organisatrice peut vendre les programmes.

Durant la dernière partie de cette séance du dimanche, sont arrivés MM. Chartron, préfet de l'Aisne ; Aumont, député-maire de Laon ; Jacques Pellerin, président du Conseil général ; Le sénateur ; Me Henri Sauguet, qui a fait l'effort de venir alors que son ballot est donné seulement le lendemain ; Serge Lencan, le compositeur que l'on connaît particulièrement au Département ; le Colonel Désiré Dondeyne, et M. Tessier, secrétaire administratif de la C.M.F.

Toutes ces personnalités sont venues honorer notre président artistique Roger Thirault afin de lui remettre officiellement les insignes de l'Ordre National du Mérite, après que le président Alliot ait clos cette assemblée générale. Une grande émotion étreignit l'assistance quand le Maître Henri Sauguet éprouva cette distinction sur la poitrine de M. Thirault. Après de nombreux discours de MM. Alliot, Aumont, Henri Sauguet et Chartron, M. Roger Thirault voulut remercier ses nombreux amis et décider sa médaille à tous les membres de l'orchestre Harmono-Symphonique avec qui il a tant travaillé depuis de si nombreuses années.

CHORALES

La Commission de Musique se sont réunis le samedi 5 octobre à Wissembourg. Sous la présidence de M. G. Aubry, président-directeur de l'Ensemble Instrumental et Vocal (E.I.V.), organisé au congrès le groupe est allé à 18 h 45 au monument aux morts, M. Moerlen, président fédéral, a déposé à une gerbe, rendant ainsi hommage à la mémoire de tous nos chers disparus. Ensuite le cortège s'est rendu à Ceebourg, avec halte à la cave viticole où, guidé par le directeur, on visita les entrailles de la vitasse à trois niveaux sous terre. La visite s'est terminée par la dégustation des « Vins des Rois », devenus la fierté de la Coopérative de Ceebourg - Oberhofen - Holt - Steinseltz. On gagna ensuite l'Hôtel-Restaurant de Thirault à Ceebourg, où les conseillers se mirent immédiatement au travail pour préparer les assemblées du lendemain.

Le congrès s'est tenu le dimanche 16 octobre 1977 à l'Aub de l'école de gershops à Wissembourg. Il débuta à 10 h 15 par l'interprétation de trois chorales par l'E.I.V. sous la direction de M. Moerlen, le président fédéral, et M. Moerlen, président fédéral, a déposé à une gerbe, rendant ainsi hommage à la mémoire de tous nos chers disparus. Ensuite le cortège s'est rendu à Ceebourg, avec halte à la cave viticole où, guidé par le directeur, on visita les entrailles de la vitasse à trois niveaux sous terre. La visite s'est terminée par la dégustation des « Vins des Rois », devenus la fierté de la Coopérative de Ceebourg - Oberhofen - Holt - Steinseltz. On gagna ensuite l'Hôtel-Restaurant de Thirault à Ceebourg, où les conseillers se mirent immédiatement au travail pour préparer les assemblées du lendemain.

CONGRÈS FÉDÉRAL

Les membres du Conseil et de la Commission de Musique se sont réunis le samedi 5 octobre à Wissembourg. Sous la présidence de M. G. Aubry, président-directeur de l'Ensemble Instrumental et Vocal (E.I.V.), organisé au congrès le groupe est allé à 18 h 45 au monument aux morts, M. Moerlen, président fédéral, a déposé à une gerbe, rendant ainsi hommage à la mémoire de tous nos chers disparus. Ensuite le cortège s'est rendu à Ceebourg, avec halte à la cave viticole où, guidé par le directeur, on visita les entrailles de la vitasse à trois niveaux sous terre. La visite s'est terminée par la dégustation des « Vins des Rois », devenus la fierté de la Coopérative de Ceebourg - Oberhofen - Holt - Steinseltz. On gagna ensuite l'Hôtel-Restaurant de Thirault à Ceebourg, où les conseillers se mirent immédiatement au travail pour préparer les assemblées du lendemain.

WISSEMBOURG

Le thème « Organisation d'un Festival » fit l'objet d'un remarquable exposé de M. Gérard Folz, provenant de Strasbourg concernant le week-end à chateaufort, l'association atoniale, M. Marcel Fenninger, de Haguenau suggéra la création d'une « Bourgeoisie » projet raté, mais qui fut l'objet d'une étude approfondie sur la possibilité de pouvoir le matérialiser.

La fin des travaux étant arrivée, le président avait remis le drapeau de l'ASCA à l'E.V. de Wissembourg, auquel en est confié la garde jusqu'au prochain congrès. La hampe, pointée et brodée à la main, datée de 1856. Elle constitue une véritable pièce de musée.

La réunion a été levée à 16 h 30. Les congressistes, heureux et satisfaits de cette fructueuse journée de travail, prirent congé de leurs amis, pendant que les conseillers se réunissaient pour procéder à l'élection des membres du bureau. Aucun changement n'a été apporté, tous furent maintenus dans leurs fonctions respectives et vivement remerciés pour leur dévouement et leur fidélité.

Ce fut un congrès parfaitement organisé sans aucune fausse note. Le président complimenta les organisateurs M. Aubry, président-directeur, M. Taphanel, secrétaire, et toutes celles et tous ceux qui, avec un si efficace et efficace secondos. Belle réussite ! Bravo !

Le Secrétaire Général :

J.-P. ROSEN.

Grand concert d'orchestres à plectre

Pour fêter dignement les 70 ans de son existence, la Fédération avait organisé ses adhérents et ses nombreux amis à cultiver ensemble l'avènement de la grande salle du Palais des fêtes de Strasbourg le dimanche 6 novembre dernier. Y participèrent, dans l'ordre du programme, l'Ensemble Plectral du Bas-Rhin, dirigé par notre directeur fédéral, M. Albert Weisch ; l'Orchestre de la Société Mandoliniste de Mulhouse, avec M. Henri Billor au pupitre ; la Mandolin-Orchestre de Karlsruhe-Durlach, sous la direction de M. Gernot Kriemer, et l'Ensemble Mandoliniste de Colmar, dirigé sous la direction de M. André Mitré.

mandolines d'alsace

BAS RHIN STRASBOURG

Grand concert d'orchestres à plectre

Pour fêter dignement les 70 ans de son existence, la Fédération avait organisé ses adhérents et ses nombreux amis à cultiver ensemble l'avènement de la grande salle du Palais des fêtes de Strasbourg le dimanche 6 novembre dernier. Y participèrent, dans l'ordre du programme, l'Ensemble Plectral du Bas-Rhin, dirigé par notre directeur fédéral, M. Albert Weisch ; l'Orchestre de la Société Mandoliniste de Mulhouse, avec M. Henri Billor au pupitre ; la Mandolin-Orchestre de Karlsruhe-Durlach, sous la direction de M. Gernot Kriemer, et l'Ensemble Mandoliniste de Colmar, dirigé sous la direction de M. André Mitré.

Le président salua très cordialement tous les délégués et, en particulier, M. le maire de Wissembourg, qui par sa présence, témoignait de l'intérêt qu'il porte à la noble cause du chant choral. Le secrétaire, ayant fait l'appel, annonça 38 sociétés représentées sur 37 sociétés inscrites.

Le congrès s'est tenu le dimanche 16 octobre 1977 à l'Aub de l'école de gershops à Wissembourg. Il débuta à 10 h 15 par l'interprétation de trois chorales par l'E.I.V. sous la direction de M. Moerlen, le président fédéral, et M. Moerlen, président fédéral, a déposé à une gerbe, rendant ainsi hommage à la mémoire de tous nos chers disparus. Ensuite le cortège s'est rendu à Ceebourg, avec halte à la cave viticole où, guidé par le directeur, on visita les entrailles de la vitasse à trois niveaux sous terre. La visite s'est terminée par la dégustation des « Vins des Rois », devenus la fierté de la Coopérative de Ceebourg - Oberhofen - Holt - Steinseltz. On gagna ensuite l'Hôtel-Restaurant de Thirault à Ceebourg, où les conseillers se mirent immédiatement au travail pour préparer les assemblées du lendemain.

Le président salua très cordialement tous les délégués et, en particulier, M. le maire de Wissembourg, qui par sa présence, témoignait de l'intérêt qu'il porte à la noble cause du chant choral. Le secrétaire, ayant fait l'appel, annonça 38 sociétés représentées sur 37 sociétés inscrites.

FESTIVAL DE MUSIQUE 1978 :

Sous réserve d'acceptation de sa municipalité, le festival de musique 1978 sera présidé par M. Thirault et aura lieu aux Sociétés de la commune de Laon. Il sera organisé par M. Thirault, M. Moerlen, M. Taphanel, M. Weisch, M. X... et M. Y... Les Sociétés ne soient pas astreintes à oblir.

midi

AVEYRON
MARCILLAC

8ème assemblée générale de l'Union départementale
Précédée, la veille, d'une réunion du bureau, la 8ème assemblée générale de l'U.D.S.M.A. a été tenue le dimanche 2 octobre 1977 dans une salle de l'Hôtel de Ville de Marcillac.

L'ordre du jour est aussitôt abordé par les souhaits de bienvenue du président M. Robin ; 9 sociétés sont présentes ou représentées.
La parole est alors donnée à M. Ferdinand Beyer, secrétaire général, qui se réjouit de l'impact toujours plus grand qu'il a, d'une part sur le public, d'autre part sur l'administration, il n'en veut pour preuve que l'importante succès populaire remporté par le dernier festival à Aubin, succès très souligné par toute la presse locale occidentale.
Quant à l'administration, elle se montre, d'année en année, plus compréhensive : subvention du Conseil général (passe de 4.000 à 5.000 F) ; subvention Jeunesse et Sports (passe de 900 à 1.000 F) ; notation en instruments du Groupement régional toujours aussi importante.

Il se félicite également de l'excellent esprit qui règne dans l'Union, esprit qui permet de résoudre une bonne solution à tous les problèmes qui se posent.
« Continuons dans cette voie pour la plus grande bien de la Musique et de la Culture », dit-il en conclusion.
Côté financier, les comptes ont été examinés la veille par une Commission de Contrôle composée de trois membres de l'Harmonie de Marcillac ; cette commission félicite M. Meaux, trésorier, pour sa parfaite régularité de la comptabilité et la bonne tenue du registre et propose de lui donner, quitus pour l'exercice 1976-1977.

On passe ensuite à l'attribution des instruments du Groupement régional.
Cette année, chaque harmonie aura un instrument et chaque batterie-fanterie 3 instruments. Après discussion et compte tenu de la différence de prix entre les instruments, il est décidé à l'unanimité, d'attribuer en plus, le montant de 700 F à chaque batterie-fanterie, et de 300 F à chaque batterie-instrument.
Cette répartition donne satisfaction à chacun. Le président fait remarquer que nous devons absolument continuer notre action si nous voulons que cette direction soit reconduite.
Et ceci nous amène tout naturellement aux projets de 1978.

L'assemblée générale aura lieu à Naucelle, le dimanche 1er octobre 1978.
La cotisation annuelle restera fixée à 60 F.

Quant au festival, une discussion amicale mais constructive s'engage, il en

ressort les points suivants :

1) On doit lui conserver son caractère propre ;
2) Il doit avoir lieu à date fixe.
Compte tenu de ces deux points et des frais qu'il nécessite, chaque société s'engage à se décharger à ses frais et à sa société (piques-niques).

La société organisatrice prend à son compte les autres frais (publicité, déplacements, coupes) à charge pour elle de demander une subvention municipale.

Ceci étant arrêté, M. Delpean s'engage à organiser le festival 1978 à Millau.

Le dimanche 28 mai, Chacou Batters et Famère jouera 2 morceaux pendant 10 minutes ; chaque Harmonie jouera 2 morceaux pendant 15 mn ; les Chorales se produiront également.

Le Groupement en Harmonies Nord-Aveyron (Rodaz, Mercillac, Decazeville) et Sud-Aveyron (Millau, St-Affrique, Villefranche-de-Rouergue) est conservé.
Les sociétés d'ensemble : 1) Roncevaux, 2) Sans Peur.

Le président donne ensuite les instructions habituelles :

Récompenses : 1) Exceptionnelles : passer par l'intermédiaire de M. Robin ; 2) ordinaires : les demander à M. Porte féné, secrétaire de la F.M.M. ; 3) Jean-Jaures, 34500 Béziers.
Le congrès de la Fédération aura lieu à l'Harmonie-L'Hérault le dimanche 7 mai 1978.

M. Robin insiste auprès de chaque société pour que chaque grand nombre assiste à une manifestation 1977. En mention : Festival de Musique Juniors. Des Gardiens de la Paix.
La Musique des Gardiens de la Paix.

Le bureau tout entier est reconduit à l'unanimité.

A l'issue des travaux, la municipalité de Marcillac, en la personne de M. Antier, maire adjoint, offre un vin d'honneur aux congressistes et se déclare heureux que le festival ait été choisi pour ce concert.

Excellent succès de travail qui laisse bien augurer de l'avenir de la société.

AUDE

NARBONNE

Une aubade de l'Echo Narbonnais
Les musiciens de l'Echo Narbonnais, cette célèbre « péna », composée de très jeunes et brillants cliquards, ont célébré comme tous les ans à pareille époque leur Sainte-Cécile par des tours de ville à travers les principales artères de notre ville à une heure matinale et surtout par une aubade joyeuse et purement admirer, les valentines et cette dernière formation, essentiellement composée de jeunes éléments de 10 à 16 ans, qui sous la conduite de leur distingué directeur et président, M. Peracuellos, ont amusé durant une bonne demi-heure de se trouver sous les halles en place de la République.

Un petit concert fut donné sur la place de la République de l'Echo Narbonnais se rendront pour prendre leur

Editions Choudens

38, rue Jean Mermoz.
Paris VIII

Oeuvres pour Piano de Pierre Arbeau

12 pièces brèves pour "Petites Mains" Degré élémentaire II

1^{er} cahier
1 Première Mazurka
2 Duo
3 Berceuse

2^e cahier
4 Une très grosse peine
5 Calinerie
6 Souvenir

3^e cahier
7 A travers bois
8 Il était une fois
9 Obstination

4^e cahier
10 Villanelle
11 Promenade
12 La Roulotte

6 pièces brèves pour plus "Grandes Mains" Degré moyen I

1^{er} cahier
1 Première Valse
2 Deuxième Valse
3 Pavane

2^e cahier
4 Deuxième Mazurka
5 Serenata
6 Vers la virtuosité



Chaque page propose une difficulté à vaincre en s'amusant.

avait convié le jeune Nouvellois à un goûter afin de remercier les musiciens de leur dévouement tout au long de l'année.

En l'absence de M. le maire, ce fut M. Rapin, adjoint, qui en quelques mots, remercia dirigeants et exécutants, en les incitant à continuer d'être toujours présents avec leur fanlure à toutes les fêtes organisées à Port-la-Nouvelle. M. Canal, représentant le Comité des fêtes, adressait quelques paroles d'appropos, évoquant une coupe fut offerte à M. Jean Badoc, président du Réveil, sous les applaudissements de tous. Les jeunes et moins jeunes et l'on passa ensuite autour d'une table bien garnie qui fit la joie de tous les invités.

Pour une à cette sympathique et vaillante société, nous adressons nos félicités et aussi celui de tous les jeunes, qui bien souvent, se sont sentis oubliés ; aussi tous sont unanimes pour adresser à M. le maire et à son conseil municipal leurs vifs remerciements.

HERAULT
CAZOULS-LES-BEZIERS

Nécrologie
Lucien Turles, Secrétaire de l'Union Musicale de Cazouls-les-Béziers, n'est plus. Cazoulin d'origine et commerçant estimé, il était, malgré sa maladie, dévoué à de multiples activités. L'Union Musicale de Cazouls, dont il était le secrétaire, lui a rendu un hommage très agréable bien mérité en l'accompagnant aux accents de la « Marche Funèbre » de Chopin. Devant sa tombe, le Président Favier exalta les qualités du disparu, et les services rendus à la Musique et son attachement à l'Union Musicale de Cazouls. Dans l'assistance nombreuse, nous avons noté la présence de M. le Maire et de ses Conseillers, de Mme le Directrice de la Résidence pour personnes âgées, de M. Barthe, Président de l'Union Musicale de Puissiergues, et de M. André Galy, Président de la Lyre Biterroise et Vice-Président des Sociétés Musicales de l'Hérault pour la zone B.

A la famille de Lucien Turles et à tous les musiciens de l'Union Musicale, la Fédération du Midi présente ses condoléances. Puissent tous ces témoignages adoucir la peine de sa famille.
Le Secrétaire Général,
R. PORTES.

PYRENEES-ORIENTALES

PERPIGNAN
Assemblée générale de l'Union départementale des Sociétés Musicales et Chorales.

Les sociétés musicales et chorales ayant leur siège dans le département et affiliées à la Fédération des Sociétés Musicales de Midi, constituées en Union départementale, se sont réunies en assemblée générale le 6 novembre 1977 sous la présidence de M. Michel Peus, vice-président de la Fédération du Midi, délégué pour le département. Dix-huit sociétés étaient présentes ou représentées.

M. Michel Peus a dirigé les débats en présence de M. André Sarzi, président de la Fédération du Midi, et de M. André Mouraux, trésorier adjoint de la Fédération du Midi, ainsi que de M. Pinelli, conseiller municipal délégué, représentant M. le député-maire de Perpignan, et a souhaité la bienvenue aux délégués des sociétés dont le nombre ne cesse de croître depuis la création de l'Union départementale. Dans la mesure des moyens financiers encore modestes dont les sociétés fédérées ont pu bénéficier, un rassemblement a été organisé le 22 mai à Argelès-sur-Mer et a mis en valeur l'activité des sociétés musicales et des majorettes.

Le principe d'une manifestation de même importance, accompagnant l'Assemblée générale du mois d'octobre 1978 a été retenu et le souhait a été émis que cette manifestation puisse se tenir à Elne.

MM. Peus et Mouraux ont passé en revue les problèmes qui sont posés aux dirigeants des sociétés par la situation de leurs formations et il a été procédé par MM. Sarzi et Peus à la remise aux sociétés des instruments de musique et disques qui ont pu leur être attribués grâce à une subvention accordée par le Conseil régional aux sociétés de la Région Languedoc-Roussillon.

Avant de se séparer les délégués des sociétés ont maintenu en fonction le bureau de l'Union, ainsi constitué :
Président, M. Michel Peus ; trésorier, M. Albert Singot, assisté de M. Louis Sibido, trésorier adjoint ; secrétaire, M. André Mouraux, trésorier adjoint de la Fédération du Midi.

EURE-ET-LOIR

Congrès de Chartres

La Fédération Musicale de Normandie et d'Eure-et-Loir a tenu son Congrès annuel le 23 octobre à Chartres.
Les congressistes, en nombre important, se sont réunis dans six départements représentés de l'Harmonie Municipale de Chartres sous la présidence de M. Pott, Président de la Fédération, entouré des membres du bureau et vice-présidence d'honneur de M. Thirault, vice-président de la Confédération musicale de France.

L'ordre du jour, très chargé, fut suivi en entier dans une ambiance attentive et les échanges de vues se sont déroulés dans la plus parfaite cordialité.

Après l'allocation d'accueil du Président au cours de laquelle il a particulièrement remercié M. Thirault d'avoir accepté de témoigner par sa présence de l'intérêt de la CMF pour notre Fédération et remercié aussi tous les congressistes, dont certains sont venus de très loin, le Secrétaire Général, M. Ouvrier fit le rapport de tout ce qui s'est passé d'essentiel au cours de l'année écoulée, mettant en relief l'activité du Bureau Fédéral et des différents Comités, M. Catherine, Trésorier Général, fit un exposé très clair sur l'évolution financière en cours d'année et la situation budgétaire actuelle ; le rapport, confirmé par les Commissions aux comptes, fut adopté à l'unanimité.

Le Président Petit reprit ensuite la parole pour informer les congressistes de la nécessité de réajuster le montant de la cotisation annuelle, compte tenu des hausses effectuées auxiliaires et importés du faire face avec objectivité. Ces mesures exposées clairement, ont été acceptées avec compréhension et à l'unanimité.

M. Petit informa ensuite de la création prochaine d'un bulletin fédéral devant paraître deux fois par an et qui devra être prochainement en partie alimenté par des articles émanant des sociétés.

M. Boille, vice-président général, fit un exposé sur les épreuves fédérales dont l'intérêt va croissant chaque année ; en 1977, plus de 493 candidats, dans la Normandie, ont affronté ces épreuves.

Comme toujours, les échanges musicaux suscités de nombreux commentaires motivés généralement par des imperfections remarquées, M. Boille a rendu compte de la participation dans ce domaine n'est pas négligeable. Il convient de payer une lourde tâche qu'incombe à ceux qui ont le charge d'organiser ces épreuves. M. Thirault prit alors la parole pour indiquer les progrès qui ont été faits dans le choix des épreuves et les projets qui sont encore à étudier et à appliquer.

Vinrent ensuite les rapports faits par les différents responsables sur les récompenses fédérales et confédérales (M. Ouvrier) ; la commission Jeunesse (M. Bougès) ; la commission des Sociétés d'Accordéons et de Plectres (M. Perot) ; la commission des Batteries-Fanteries (M. Baudou) ainsi que la création d'une commission des Chorales (M. Petit).

Le débat fut très ouvert ; il y a bien entendu beaucoup à faire dans ces différentes commissions, mais l'essor est donné et les responsables s'efforcent de créer les bonnes volontés qui viendront les épauler dans ces relations utiles.

Il a été procédé à l'élection au Conseil d'Administration de M. Martin (76) et à la réélection de MM. Caron (76), Baudou, Dourson, Mouchesturm (14). Aucun vote n'avait été demandé au préalable.

Dans les questions diverses quelques éclaircissements ont été fournis au sujet des subventions pour l'achat d'instruments.

M. Sourcas, vice-président de l'Orna et délégué au Congrès de la CMF à Arras a fourni des indications sur les possibilités d'affectation de jeunes musiciens aux armées.

La date du Congrès 1978 est fixée au 22 octobre. Le lieu en sera indiqué ultérieurement.

A l'issue du Congrès, une réception avait lieu à l'Hôtel de ville au cours de laquelle M. Pott remercia vivement la Municipalité de Chartres pour son accueil parfait.

Un repas amical permit d'attendre le concert donné au théâtre par la Musique de la 12ème Base Aérienne. Ce concert, de très bonne tenue, clôturait un congrès sympathique et constructif.

SEINE-MARITIME
DIEPPE

4ème Congrès de l'Union départementale de Seine-Maritime

Le 9 octobre dernier, s'est tenu à Dieppe l'assemblée générale annuelle de l'Union Départementale de Seine-Maritime, rattachée à la Fédération de Normandie. Initialement prévu à Barentin, ce congrès a dû être organisé très rapidement par l'équipe de la Musique Municipale Dieppoise et la Municipalité.

Cela fut quand même une réussite, puisque environ 60 personnes représentèrent 26 sociétés du Département, assistèrent à cette séance de travail. Au tour du Président Fourquez, d'Arumala, tous les membres du bureau étaient réunis ; MM. Dougnis du Havre, Caron et Couture de Dieppe, Flaire de Eu, Martin du Houllier, Brioude de Forges-les-Eaux, assistés virent se joindre après l'édifice, MM. Caron de Doudreville et Métyer de Duville-les-Rouen.

Après les quotations traditionnelles, M. Dougnis fit un exposé intéressant sur le travail de la Confédération, ainsi que sur les examens fédéraux.

M. Chaulé, Président de l'Harmonie de Blangy-sur-Bresle, donna un aperçu du

normandie

MEMENTO

Dimanche 4 décembre à 17 h : Caen, théâtre municipal English Chamber Orchestra. Direction et soliste : Christoph Eschenbach.

Mardi 6 décembre à 21 h : Lisieux, cinéma « foyal » : concert de l'Orchestre Symphonique.

Dimanche 11 décembre à 15 h 30 : Lisieux, Cathédrale Saint-Pierre, concert par le Chœur Saint-Pierre et la « Baboche », ensemble de musique ancienne.

Les 23, 24, 30 et 31 décembre 1977 et le 1er janvier 1978 : Caen, théâtre municipal : « Le Pays du Sourire » (Chabrier).

Dimanche 29 février 1978, Lisieux : Challenge Clémence et Prix Marcel Petit.

à l'occasion du centenaire de l'Harmonie départementale musicale organisée en 1978. Ce centenaire sera célébré par un festival de musique qui se terminera par le mariage le 11 juin prochain.

A l'issue du Congrès, les participants furent accueillis à l'Hôtel de Ville par M. Lefevre, maire-adjoint et président de la commission municipale de la Musique à Dreux.

L'après-midi, la Musique Municipale de Dreux, renforcée par de nombreux éléments de l'Harmonie de Forges-les-Eaux, ainsi que la Fanfare des Sauteurs Pompiers de Dreux, donneront un concert suivi par une nombreuse assistance. MM. Jean Ouvre, Maurice Brédoux et Jean-Pierre Arnaud ont composé un programme très varié, comprenant notamment, la Symphonie en Ut de Gounod, l'Ouverture de la Poupée des amoureux de Rimsky-Korsakov et des œuvres modernes et les traditions locales pas redoublées.

seine et marne

COULOMMIERS
L'Harmonie Municipale fête
Sainte Cécile

Ce dimanche 20 novembre voyez les membres de l'Harmonie Municipale de Coulommiers, célébrant la Sainte Cécile, patronne des musiciens. Cette fête devrait être une Messe en musique, dirigée par l'Abbé Louis, curé de la paroisse, méritoirement averti et grand ami de la musique.

Au cours de l'Office, l'Harmonie, sous la direction de son chef, André Châteauneuf, prix du Conservatoire, président de la Fédération Départementale des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne, se fit entendre dans la très belle messe écrite par M. Delplidjoc, dont l'entrée et la sortie permettent de jouer de la maîtrise d'exécution des musiciens d'aujourd'hui.

A l'offertoire, tiré de cette messe, une très belle page mit en valeur le trompette solo, M. Robert Faby, l'un des piliers de la société.

Pendant le recueillement de la Communion, le Meunier de l'Aricienne de Gournay-Bizet, invita les fidèles à la méditation. Notons au passage, qu'après avoir été entièrement composé dans et par leurs propres mains, celui-ci permit à l'auditoire d'apprécier une page merveilleusement écrite par Mme Jacqueline Tallier, Mlle Danielle Michelle Gasquet et Catherine Cost, sans oublier la benjamine Corinne Guillel.

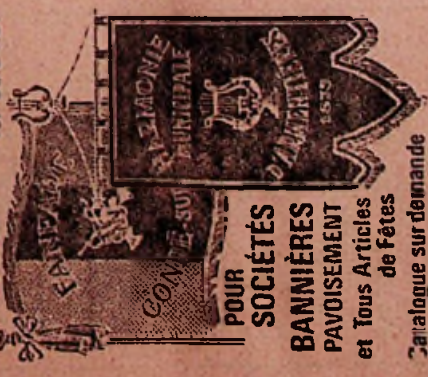
Succédant à cette œuvre, l'Inter-mezzo en valeur les pupitres de saxophones d'alto et ténor du MM. Pierre et Alain Duves, et Claude Faby, Philippe Cauchet, Alain Marion et Joël Pissot, rivalisant de finesse dans l'exécution, fut, chose bien inhabituelle dans une telle circonstance, applaudi par une véritable chorale musicale composée par les membres de l'Harmonie, devant par conséquent être impeccable.

Le Théâtre Municipal où un repas succulent leur fut servi par les soins de Mme Souchal, propriétaire du "Petit Relais". A l'issue de ce repas, des distinctions, médailles d'honneur de la Fédération et de la C.M.F. furent remises aux musiciens par les soins de MM. Sellier, Adjoint au maire; G. Margain, Président de l'Harmonie; et André Chalumeau, Directeur, assistés de Mme Chalumeau, Secrétaire générale de la Fédération.

Une breloque souvenir laïque du Zodiaque fut remise par M. Dyrnod Crouzet, doyen de la société musicale, à Mme Gail, la plus jeune musicienne admise à l'Harmonie en 1977.

Comme il a été dit, la journée se termina par des chansons et une sauterie qui pour être improvisée, n'en avait pas moins jeunes et... moins jeunes! A. C.

DRAPEAUX
A. S. ROBERT
26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel. 08.24.87



POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Articles de fêtes

Analogue sur demande

sud-est
ARDECHE

Assemblée générale de l'Union des Sociétés Musicales
C'est à Tournon dans une salle de l'Hôtel de Ville que, conformément à la tradition, s'est déroulée l'assemblée générale 1977 des Sociétés Musicales

Andréchoises. Les délégués de 34 sociétés sur les 29 qui comptent l'Union départementale étaient présents, ce qui constitue un joli succès pour le dynamisme du secrétaire général de l'Union départementale M. Constantin.

A l'ouverture de cette assemblée générale, M. Combier, président de l'Union départementale, accueillit les personnalités ci-après : M. Tournasson, maire de Tournon, conseiller général Saint-Pierre-Martin, conseiller général de la Fédération de l'Union des Sociétés Musicales de l'Orchestre à Plectre de Mandolines-Estudiantina, M. Bertrand, secrétaire général de la Fédération du Sud-Est. Il présentait les excuses de M. P. Ribeyre, président du Conseil régional, et de M. P. Ribeyre, président du Conseil général de l'Arèche, ainsi que de plusieurs parlementaires et conseillers généraux.

Après une allocution de M. Tournasson, le secrétaire général M. Constantin lut son rapport d'activités, très circonstancié, très précis, très minutieux. Après avoir rappelé la mémoire de Charles Boerguignon, ce « commis voyageur » de la musique, le secrétaire se félicita de constater l'intérêt que prend le Conseil général de l'Arèche aux sociétés musicales. Des crédits de 40.000 F ont été votés pour l'année 1978. Il souligna également le nombre sans cesse croissant des sociétés.

Le secrétaire lança un appel pour que les six sociétés encore en marge, adhèrent à la Fédération du Sud-Est (cotisation annuelle de 150 F), et donne ensuite le tableau des principales réalisations ou manifestations ayant eu lieu dans l'année.

Il signala que l'Harmonie Municipale de Tournon a été classée au 2ème division 1ère section (félicitations au chef Zamora) et qu'un concours de Chantais (Charotte) la Batterie-Fanfare d'Annonay a obtenu le premier prix à l'unanimité avec mention à son directeur M. Lauber.

Le secrétaire donna ensuite les résultats détaillés de son examen de la musique populaire fait preuve d'une belle vitalité. On compte 1.381 incriptions dans les sociétés musicales. 509 manifestations qui ont donné quelque 20.000 spectateurs.

Du compte rendu financier nous rétrospectons que l'Union départementale vit de ses cotisations et des subventions accordées par le Conseil général, ce qui lui laisse un budget assez confortable.

Les deux rapports sont votés à l'unanimité des membres présents. M. Lauber, d'Annonay, parla avec passion des Batières-Fanfares et souligna qu'à l'ouverture d'année, dans les écoles de musique, enseignent tambour et solfège, de la part de l'achat des instruments de musique, par l'intermédiaire de l'AROM. Il démontra que les mémoires des sociétés dans la limite du pourcentage retenu est assez complexe et qu'en engageant le capital, il évocait également le parti des assurances et du prochain concours d'Aix-les-Bains, fixé au 3 et 4 juin 1978.

Une réception amicale réunit ensuite tous les congressistes dans le caveau du château, où chacun put apprécier l'excellent Saint-Joseph que M. Tournasson, au nom de la municipalité, a offert à tous les musiciens présents.

DRÔME Congrès de l'Union des Sociétés Musicales

Livron, dont le vieux village domine majestueusement la vallée du Rhône, avait l'espace de quelques heures, un air de fête. Il accueillait en son théâtre de la ville de la fête des Sociétés Musicales de l'Union des Sociétés Musicales de la Drôme.

Remercions vivement la municipalité de Livron dont le maire M. Ravit, est toujours un fervent défenseur des Sociétés Musicales populaires, ainsi que MM. Triboulet et Valladier, dirigeants de la Fanfare « Les Enfants de la Drôme », à qui nous devons l'organisation réussie de ce congrès.

Plus de 300 congressistes emplissent la salle des fêtes. A la table de travail avaient pris place : M. Ravit, maire de Livron; M. Marcel Pierre Garnier, président de l'Union Départementale et les membres du bureau. Une délégation du bureau de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, M. Weinborn, secrétaire fédéral, et M. M. Adami, secrétaire départemental de l'AROM.

M. Ravit, en ouvrant la séance, remercia les congressistes d'être venus si nombreux, prouvant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à leur Union, et donna ensuite la parole au président M. P. Garnier. Celui-ci remercia le maire d'Annonay, et le Conseil général de la Drôme, et plus particulièrement son président, M. le sénateur Maurice Pic.

Ayant excusé l'absence de M. Adam, président de la Fédération du Sud-Est, et de M. Vettard, président adjoint, retenus par d'autres obligations, il donna la parole à M. Georges Dossert, trésorier général, pour le compte rendu financier que l'assemblée approuva dans son intégralité.

Mme Jacqueline Blanche, secrétaire générale, présente alors le rapport Weinborn, secrétaire fédéral, apporte à ce sujet quelques précisions et conseils pour M. Thivolle directeur technique, qui avait lu le rapport technique, après l'approbation de ce dernier.

Réglement intérieur des Comités Techniques Départementaux, qui est approuvé par le congrès.

Le président M. P. Garnier remercia M. Thivolle et M. Adami la table de l'exercice écoulé, apporte à ce sujet quelques précisions et conseils pour M. Thivolle directeur technique, qui avait lu le rapport technique, après l'approbation de ce dernier.

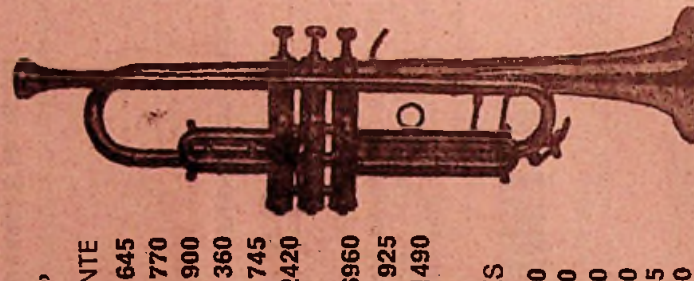
Après avoir remercié les sociétés de venir, plusieurs stupés avec des nouveaux différents, ou bien reconnaître sur d'autres départements. M. Coudol, ayant participé au stage, évoqua la bon, au ambiance, la très grande qualification

CHEFS DE MUSIQUE!

des prix EXCEPTIONNELS avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	495	645
CORNET, si b	600	770
BUGLE, si b	700	900
ALTO, mi b	1095	1360
BARYTON, si b	1360	1745
BASSE, si b à 4 pistons	1895	2420
SUBASSOPHONE, si b	5670	6960
pavillon orientable et démontable	685	925
TROMBONE à coulisse	1155	1490
TROMBONE à pistons		
	LAQUES OR	
	CLES CHROMÉES	
SAXO SOPRANO, si b		1580
SAXO ALTO, mi b		1650
SAXO TENOR, si b		1810
SAXO BARYTON, mi b		3390
CLARINETTE, si b, super èbène		695
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins		730



Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

des professeurs, et les très bon travail effectué, ainsi que la chaude amitié entre dirigeants, professeurs et stagiaires. M. Balakiss, Gentile Kubado, La Marche des Jockys Royaux et un pasodoble de notre ami et collaborateur Ch. Goullaman.

L'an prochain, la Mandolin-Estudiantina fête son 25ème anniversaire. Nous espérons que de nouveaux adhérents viendront augmenter ce groupe musical et nous insistons sur ce fait que nous ne nous insurons pas limite d'âge à condition de venir régulièrement à toutes nos répétitions et manifestations.

Après avoir remercié les personnalités de leur présence et en particulier M. André Grosjean, conseiller général, maire d'Aix-les-Bains, qui a bien voulu accepter la présidence d'honneur de ce congrès, M. Adam s'adresse aux dirigeants des Sociétés Musicales : « Votre présence prouve à la fois votre attachement à la vie de l'Union et l'intérêt que vous portez à l'ordre du jour de ce congrès ».

Rappelant le souvenir de notre ami André Beck, directeur des accordions de l'équipe dynamique qui est demandé aux congressistes d'observer une minute de silence en souvenir de tous ces musiciens savoyards disparus pendant de cette année avec un grand regret, président de l'U.D. disparu il y a quelques années et qui a tant œuvré pour le développement de la musique à Aix-les-Bains et en Savoie.

Après avoir rendu hommage à toute l'équipe dynamique et sympathique du conseil d'administration et à tous les dirigeants des sociétés du département, le président Adam lance encore un appel à tous les musiciens : « Ce que nous allons faire les uns et les autres, nous le ferons dans la même esprit avec la volonté d'être utile et d'apporter de la façon la plus désintéressée, notre aide, notre appui à la cause de la musique et principalement à celle de nos chères sociétés musicales et chorales de Savoie ».

M. Georges Boisson, secrétaire général, informe tout d'abord les sociétés de la réélection du Sud-Est et à l'U.D. Il adresse ses vifs compliments à la présidence de l'Harmonie de La Rochette pour l'organisation parfaite du festival départemental des 11 et 12 juin derniers, sans oublier le festival de la Vallée du Guers qui s'est déroulé le 22 mai à Yenne, avec une mention spéciale au vice-président M. Reyvion.

M. Marcel Rauf, trésorier général, donne le compte rendu très détaillé de l'exercice 1976-1977. Grâce à l'augmentation de la subvention du Conseil général (150.000 F) un effort a pu être fait notamment pour les examens fédéraux et le festival départemental. Quinze sociétés bénéficiaient d'une subvention pour l'achat d'instruments.

C'était ensuite à la municipalité d'Aix-les-Bains de recevoir M. André Beck pour l'apporter à l'Union des Sociétés Musicales de l'Orchestre à Plectre de Mandolines-Estudiantina.

Les 3 et 4 juin 1978 un concours-les-trois-jours organisé par M. Boisson et M. Albertville le 1er octobre 1978. A l'issue de ces débats fructueux, les congressistes ne quittèrent pas ce magnifique Palais des Fleurs, mais se rendaient à l'auditorium pour écouter les différents concerts offerts par les sociétés aixaises ainsi que par le groupe Junior départemental.

Tout à tour on put apprécier l'Echo de Viviers, le Chœur Nicot-Vallin, les Chorales Assolés, la Fanfare La Gacoline défilant dans la place principale de la musique à Aix-les-Bains et de la culture en général dans le cœur des Aixois.

D'autre part, conformément au règlement, les commissaires aux comptes MM. Joly et Camoy ont contrôlé les écritures et les comptes déclarés conformes, avec félicitations au trésorier M.

M. Serge Herlin, directeur technique, fait un rapport très précis sur l'activité du comité technique, entretient l'assemblée de plus de la rénovation de la musique en Savoie et de l'efficacité des dirigeants des sociétés.

Mlle Cottot Odile de Saint-Germain-Guiers, a obtenu à Paris au concours d'excellence un premier prix de clarinette. Le 25 avril 1977, 11 jeunes des sociétés de Chambéry, Grésy-sur-Isère, Moutiers, Albertville, ont subi des épreuves du degré supérieur à Lyon.

En ce qui concerne les examens fédéraux qui se sont déroulés à Challes-les-Eaux le 19 mai, 30 sociétés ont présenté 56 candidats en solfège et 431 en instrumentaux (+ 12 % par rapport à 1976). Après avoir remercié MM. Herlin, Combaz et tout le comité technique, M. Adam s'annonce à l'assemblée un projet de règlement intérieur proposé par la Fédération du Sud-Est, afin que soient les UD soit dotées d'un règlement unanime. Ce règlement est adopté à l'unanimité.

M. Robert Combaz, directeur adjoint du comité technique, entretient l'assemblée du stage fédéral de Vesc (Drôme). Ce stage a été un succès tant par la présence de 80 stagiaires, dont 31 de la Savoie, que par le sérieux de ces jeunes qui ont pris conscience de l'importance des disciplines enseignées.

Devant le nombre croissant des stagiaires, l'organisation d'un stage départemental devient nécessaire et c'est pourquoi un stage sera organisé pour la Savoie en 1978 à Yenne.

On procède ensuite à l'élection de nouveaux dirigeants. M. Boisson, Janel, Pagey, Reyvion, Rasset et Vagnon.

Les 3 et 4 juin 1978 un concours-les-trois-jours organisé par M. Boisson et M. Albertville le 1er octobre 1978. A l'issue de ces débats fructueux, les congressistes ne quittèrent pas ce magnifique Palais des Fleurs, mais se rendaient à l'auditorium pour écouter les différents concerts offerts par les sociétés aixaises ainsi que par le groupe Junior départemental.

Tout à tour on put apprécier l'Echo de Viviers, le Chœur Nicot-Vallin, les Chorales Assolés, la Fanfare La Gacoline défilant dans la place principale de la musique à Aix-les-Bains et de la culture en général dans le cœur des Aixois.

C'était ensuite à la municipalité d'Aix-les-Bains de recevoir M. André Beck pour l'apporter à l'Union des Sociétés Musicales de l'Orchestre à Plectre de Mandolines-Estudiantina.

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans

les examens de la C.M.F.

retrouver une fois de plus parmi ses amis savoyards bien groupés autour de Maurice Adam. Evouquant les difficultés de nos sociétés musicales, il lançait ce message de Romain Rolland : « Le musicien nous est chère, c'est qu'elle est la parole de l'âme, la cri heureux de sa joie et de sa douleur. Avec notre

jeunesse qui est pour nous un porteur d'un espoir, tous ensemble défendons cet idéal qui est pour nous notre joie de vivre ».

M. Nadobny, inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, renou- tal de la Jeunesse et des Sports, renou- tait ensuite à M. Maurice Adam, sous

les applaudissements de l'assistance, la médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports, pour les éminents services rendus en faveur de la musique et plus particulièrement en faveur de l'éduca- tion musicale.

M. le préfet intervenait enfin pour remercier les congressistes de leur ac- tion en faveur de la musique afin de faire passer ce message à travers les cœurs et les esprits. « Cette journée placée sous le double signe de joie et d'espérance aura une résonnance dans tous les cantons de Savoie que vous représentez aujourd'hui ». Il devait ter- miner en rendant hommage au prési- dent Maurice Adam, qui a la lourde responsabilité de maire adjoint chargé des finances de la ville d'Alix-les-Bains, et qui sur le plan départemental et régional se dépense sans compter pour la diffusion musicale et pour la mu- sique.

sud-ouest

GIRONDE

SAINTE-EULALIE

L'école municipale de musique, sous l'impulsion tout d'abord de son nou- veau président, M. Duruch, maire de la ville, avec la nomination au poste de directeur de M. Michel Pelette, prend un nouvel essor.

LORMONT

Deux compositeurs lormontais au concert de l'église St-Martin le samedi 8 octobre, à 21 h. L'Or- chestre Philharmonique d'Ambeux avait rendez-vous avec les amoureux de la bonne musique en l'église Saint-Martin

de Lormont, pour un concert dont le programme était varié et établi pour plaire à tous.

Plus de deux cents personnes ont pu ainsi applaudir cet ensemble placé sous la direction d'un lormontais, M. Pe- llet, qui a obtenu un grand succès.

La soirée débuta par l'Harmonie, qui joua l'œuvre de l'opéra de Coltroux, l'Hymne à la Nuit de Rampeu et l'Air de culvres Interprété De La Bar- celonnette, Weber pour le plus grand plaisir des deux cents mélomanes présents. En fin, l'Harmonie acheva cette première partie par Pensées d'automne, de Mallarmé ; O Jésus qui m'aime, de Mallarmé ; et le Largo d'Haendel.

La seconde partie débuta par le qua- tuor de saxophones, avec la célèbre valse de Brahms, la Mélodie Op 3 de Rubinstein, et enfin, ce que l'on atten- dait, la mélodie « Quand demain vien- dra », musique composée par deux Lor- montais M.M Youx et Hervé.

Puis, la Sérénade de Schubert et le Menuet de Grétry furent interprétés par le quatuor de clarinettes, et enfin, l'Har- monie acheva cette brillante soirée avec la Marche d'Haendel, Cérémonial, l'Air de Maria de Gounod et la Marche Triom- phale de Lully.

LE FORGE

La Sainte-Cécile...

en tambours et trompettes

Dimanche 20 novembre, les musiciens étaient Saint-Cécile, leur patronne. Le rassemblement avait lieu devant le mu- rier de l'école de musique, où, depuis suite jusqu'à l'église.

Au cours de l'office religieux, l'abbé Larrieu dit mot à mot de la fête de l'Harmonie fidèle à ses vieilles tradi- tions. Il exprime aussi ses vœux de prospérité pour cette société dont les membres sont dévoués.

Un vin d'honneur était ensuite servi à la cantine scolaire suivi de la ré- mise des diplômes fédéraux décernés aux élèves de l'École de Musique. Puis le président Claude Courau félicita pour leur travail musical assidu. Il re- merci le maître et son conseil mu- nicipal pour l'attachement qu'ils mon- trent à la société et pour l'ardeur avec laquelle ils lui apportent. Il donna enfin le programme de 1973 dont la manifestation principale sera le concert de variétés.

M. Crém, président de la Fédération du Sud-Ouest et vice-président de la Confédération Musicale de France, prit alors la parole pour remercier et féli- citer les responsables et les moni- tres de cette société, soulignant les mérites de son œuvre, son caractère et son talent, sa compétence, mais aussi les musiciens à l'œuvre pour que l'art qu'est la musique, il s'adapte à tous les élèves en leur montrant le plaisir d'appartenir à cette société, il les pria d'être reconnaissants envers leur aînés pour assurer la continuité.

Un repas amical rassemblait une cen- taine de convives et cette belle jour- née se termina dans une chaude ambiance de danses et farandoles éfrénées.

Appréhant les meilleurs élèves de l'École de Musique avaient offert une bien sympathique audition.

NOTRE SERVICE DE COMMISSION

Nous vous rappelons une fois de plus que nous fournissons tous les morceaux de musique instrumentale imposés dans les examens fédéraux. Par ailleurs, notre service de commission est à votre disposition pour la fourniture de toute musique (enseigne- ment, musique instrumentale, harmonie ou fanfare, etc...) de n'importe quelle édition française au même prix que les éditeurs.

INSTRUMENTS DE MUSIQUE DE GRANDES MARQUES

Nous vous indiquons ci-dessous les prix actuels de quelques instruments figurant à notre catalogue. (Nos prix s'entendent T.V.A. comprise).

Trompette d'harmonie ut et sib COURTOIS (réf. 114 M)	1.440,00 F	Trombone à coulisse ARGENTES (réf. 131 M)	1.425,00 F
Trompette d'harmonie ut et sib COURTOIS (réf. 215 D) grosse perce	1.960,00 F	Trombone à coulisse COURTOIS, modèle américain, grosse perce (réf. 135 G)	1.605,00 F
Trompette d'harmonie ut et sib SELMER (réf. C 700 ML), perce moyenne large	2.300,00 F	Trombone à coulisse COUESNON, grosse perce (réf. 307)	1.270,00 F
Trompette d'harmonie ut et sib COUESNON (réf. 125) monopole conservatoire	2.220,00 F	Trombone à coulisse SELMER, grosse perce, (réf. L 44) pavillon laiton	1.925,00 F
Trompette d'harmonie ut et sib YAMAHA (réf. YTR 241) vernis doré uniquement, en étui ..	1.350,00 F	Trombone à coulisse YAMAHA, grosse perce (réf. YSL 354) en étui	1.860,00 F

Certaines de ces clarinettes sont également disponibles avec mécanisme argenté.

SAXOPHONES ARGENTES

Saxophone soprano sib DOLNET Artist	2.780,00 F	Saxophone baryton DOLNET Artist descendant au sib.	5.105,00 F
Saxophone soprano sib COUESNON Monopole Conservatoire (réf. 724)	3.200,00 F	Saxophone baryton DOLNET Artist descendant au la.	5.775,00 F
Saxophone soprano sib SELMER (réf. 87 B)	3.550,00 F	Saxophone baryton mib COUESNON Monopole Conservatoire descendant au la (réf. 757)	5.920,00 F
Saxophone alto mib SELMER Mark VII (réf. 90)	3.400,00 F	Saxophone baryton mib SELMER descendant au sib (réf. 96)	6.110,00 F
Saxophone ténor sib SELMER Mark VII (réf. 93)	3.740,00 F	Saxophone baryton mib SELMER descendant au la (réf. 96 A)	6.690,00 F
Saxophone ténor sib COUESNON, Monopole Conservatoire avec fa dièse aigu (réf. 745)	3.260,00 F	Disposables également ces instruments vernis dorés	
CLARINETTES (ébène, modèle Boehm 17 clés, 6 anneaux, mécanisme nic kelé)		Clarinette sib LEBLANC, clés argentées (réf. 176) ..	1.700,00 F
Clarinettes sib NOBLET Série M (réf. 40)	925,00 F	Clarinette sib SELMER (réf. 1, Série 9)	1.885,00 F
Clarinettes sib NOBLET Artist (réf. 45)	1.010,00 F	Clarinette sib BUFFET-CRAMPON (réf. 1132), en étui.	1.960,00 F
Clarinettes sib BUNDY, SELMER, U.S.A., en étui	1.320,00 F	Disposables également ces saxophones vernis dorés	

GRANDES FLUTES (modèle Boehm en métal argenté à plateaux pleins)

Grande flûte NOBLET (réf. 70)	1.420,00 F	Grande flûte SELMER (réf. 63 B)	3.520,00 F
Grande flûte COUESNON « Imperator GRASSI » (réf. 1320)	1.190,00 F	Grande flûte YAMAHA, fournie avec étui	
Grande flûte BUNDY, SELMER U.S.A. (réf. 1290 S), en étui	1.340,00 F	(réf. YFL 22 S)	1.400,00 F

Certaines de ces flûtes peuvent être également fournies à plateaux creux.

CHOIX COMPLET DE TOUS LES GROS INSTRUMENTS D'HARMONIE OU FANFARE

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

INSTRUMENTS DE BATTERIE-FANFARE CUIVRE

Clairon d'infanterie réglementaire, depuis	247,00 F	Tambour modèle Armée 4/4, depuis	505,00 F
Trompette de cavalerie réglementaire, depuis	314,00 F	Caisse claire 4/4, 8 tringles, depuis	788,00 F
Trompe de chasse, depuis	570,00 F	Grosse caisse à 2 peaux, fût cuivre à tringles, depuis ..	1.310,00 F

Disposables également ces instruments nickelés.

EI n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Editions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 32.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS -- LIVRAISONS RAPIDES

WANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments

de musique

55, rue Lepic, PARIS-18°
Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.20

Journal de la confédération musicale de France

Directeur-Gérant :

M. A. AMELLER

Abonnement (10 Nos)

1er janvier

au 31 décembre

LE NUMERO : 3 F

FRANCE : un an : 15 F

ETRANGER : un an : 30 F

Compte Chèque Postal

46-38-65 PARIS

CONFEDERATION MUSICALE

DE FRANCE

121, rue La Fayette, PARIS 10e

Tél. : 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN :

Janvier, Février, Mars, Avril,

Mai, Juin-Juillet, Août-Septem-

bre, Octobre, Novembre, Dé-

cembre

Imprimerie

« La Vigie de Dieppe »

24, rue Léon-Rogé 84.55.40 +